This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE AMICALE

AUX RÉDACTEURS

DU

RECUEIL DES IMPROVISATIONS

DE

F. GIANNI

Et qui peut servir de réponse aussi aux Éditeurs de la Lettre à une Dame.

..... ut placem genus irritabile Vatum.

HORATIUS.

OUVRAGE

TRADUIT DE L'ITALIEN

PAR

C. BRACK.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

GÊNES,

J. Giossi, Imprimeur, place des Vignes, N.° 422.

1808.

NND

Digitized by Google

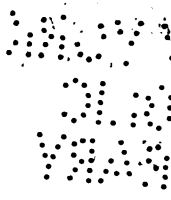

Digitized by Google

AVANT-PROPOS
DU TRADUCTEUR.

On a disserté long-tems sur le mérite des Poëtes improvisateurs, sans fixer l'opinion à leur égard. Dans la dispute, les uns ont élevé jusqu'au Génie le talent de cette classe de versificateurs; d'autres, et *Métastase* se trouve rangé à cet avis, loin d'admirer en eux ce que les premiers appellent le sublime de l'art, taxent cette facilité poëtique d'un simple mécanisme de mémoire, dont toute la magie repose sur une abondance de mots le plus souvent, disent-ils, dépourvus de sens ou d'idées, ou sur le seul besoin d'atteindre la rime et de l'obtenir à propos.

Digitized by Google

On pourrait croire, sans offenser ni l'un, ni l'autre parti, que ce double jugement s'écarte également des vraies limites de la vérité; puisqu'on peut citer en même tems et des Improvisateurs qui ont brillé par leur génie, et que la plupart d'entre les autres ne sont en effet que des machines poëtiques. Au moins, est-il pardonnable aux étrangers d'avoir cette opinion, à des Français surtout qui n'ont rien de semblable à présenter parmi leurs Poëtes. C'est ce qui m'a déterminé a faire passer dans notre langue l'ouvrage que j'offre au Public, et dans lequel l'auteur italien *, et juge compétent dans la question, semble l'avoir décidée souverainement par la juste application

* M. Solari.

Digitized by Google

qu'il a faite des principes de la nature, de la raison et de ceux de l'art poëtique, à l'examen des ouvrages de deux des plus grands Improvisateurs que le siècle ait produits, et de la méthode qu'ils ont suivie dans leur art. Son jugement doit servir de réponse à la critique et de flambeau à l'inexpérience des scepticistes dans la question générale de l'existence et du mérite des Improvisateurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Un homme qui vit isolé, sans être d'aucun parti; qui aime les lettres et estime ceux qui les cultivent; qui a lu avec autant de plaisir le recueil des poësies de l'improvisateur *Gianni*, qu'il en a eu peu à lire la préface de ses éditeurs : la lettre à une dame sur cette préface : la réponse à cette lettre : la réplique à la réponse : et puis encore une réponse à la réplique; et qui se voit après tout cela menacé d'avoir à lire de nouvelles productions du même genre: désirant sur-tout, si la chose est possible, d'écarter de la lice tous ces babillards qui font les savans, et d'engager M. *Gianni* à poursuivre avec plus d'ardeur sa carrière glorieuse, cet homme, dis-je, ose prendre la liberté d'adresser à MM. les Rédacteurs de ses ouvrages la lettre suivante et amicale, qui pourra servir en même tems de réponse à MM. les Éditeurs de la lettre à une dame.

Digitized by Google

MESSIEURS LES RÉDACTEURS des improvisations de M. *Gianni*, je commence par déclarer que vous avez bien mérité de la république des lettres, lorsque vous avez entrepris de publier les poësies improvisées de cet homme extraordinaire. Je lirai toujours avec plaisir les octaves pleines de force, et dignes de Rome, improvisées sur le thème de *Caton*; et les vers tendres et délicats sur la mort de la *Cenci*; les strophes 16 et 17 quand elle meurt, et quand elle est morte, offrent des images d'une beauté originale, qui resteront gravées à jamais dans ma mémoire. Les terzines sur la destruction de *Carthage* sont riches de pensées et de poësie: et les dernières octaves sur *Artemise*, sur *Marius*, et sur la *Maga d'Endor*; la première sur *Colomb*, plusieurs sur *Agamemnon*, et quelques-unes sur *César*, ont enrichi mon imagination en émouvant mon cœur. Je ne saurais trop vous témoigner ma reconnaissance, Messieurs les Rédacteurs, pour l'instruction et le plaisir que m'a procuré votre travail, je vous prie de le continuer.

J'approuve sur-tout les pompeux éloges que

Digitized by Google

vous faites de M. *Gianni* dans votre préface. Mon cœur vous avait prévenus. Ses ennemis, s'il est vrai qu'il en ait, avoueront eux-mêmes qu'il possède à un degré supérieur le langage poëtique le plus pur, soit qu'il l'ait acquis par la lecture familière et réfléchie des meilleurs poëtes originaux; soit qu'il le doive naturellement à une imagination brûlante, riche et heureuse; on ne trouve dans lui qu'images fortes et embellies, expressions nobles et brillantes, de la poësie par-tout, et jamais de la prose: tels sont les caractères constans qui distinguent M. *Gianni*. Il n'en est point de ce Poëte, comme d'un peintre qui trace ses figures avec mollesse: il ressemble plutôt à un sculpteur qui en exprime les traits à grands coups de ciseau. On l'accuse d'obscurité et quelquefois avec raison; il est rare cependant de voir un homme, abandonné à son imagination, possédé, subjugué par une verve impétueuse, conserver encore dans cet état de délire, autant de jugement et de sagacité qu'en conserve M. *Gianni*. Les poëtes, à qui la Nature a donné, en les créant, l'ame et la fibre poëtique, sont plus rares qu'on ne pen-

Digitized by Google

se, on les reconnait à l'originalité des images qu'ils emploient, au langage soutenu, toujours animé, toujours poëtique avec lequel ils expriment, ils sonnent, pour ainsi dire, les idées. La plupart des poëtes et sur-tout de ceux qui improvisent, ne sont tels que par imitation : ils n'éprouvent point cette influence divine qui les agite au dedans : ils sont réchauffés sans être jamais brûlans ; ils ont acquis l'habitude du langage poëtique par l'étude, les règles, les exemples et la lecture, comme on apprend les autres langues. Il n'est pas impossible qu'ils parviennent à le parler purement. Mais on s'aperçoit pourtant qu'ils ne sont pas nés sur le Parnasse, qu'ils n'y ont pas été les nourrissons des Muses ; comme on reconnait toujours un étranger, pour n'être pas né sur le sol de l'Italie, quelque bien qu'il parle notre langue.

J'approuve en troisième lieu, Messieurs, que vous ayez traité, même avec sévérité et avec mépris, les improvisateurs médiocres, de ces poëtes que vous appellez les corneilles d'*Esope*, et les grenouilles d'*Homère*. Il est bon de faire connaître et de répéter souvent cette grande vérité, même en citant *Horace*

Digitized by Google

et *Pope*, que dans les arts ou dans les sciences d'agrément, faits pour recréer l'esprit, la médiocrité ne peut jamais plaire. Un poëte médiocre n'est pas même un poëte qui puisse plaire médiocrement; c'est au contraire un poëte à qui il manque quelque chose pour arriver à plaire, c'est-à-dire, qui fatigue, et qui ennuie. On en peut dire autant de la musique et de la peinture. Les arts techniques et les sciences de première utilité peuvent bien devenir la propriété des talens ordinaires, parce que l'utilité, à quelque degré qu'elle arrive, est toujours bonne à quelque chose. Mais la surprise, l'admiration, le plaisir ne peuvent être provoqués que par l'excellent, le sublime. Le beau, dans quelque genre que ce soit, occupe les degrés supérieurs: le médiocre et le mauvais en poësie, comme en musique et en peinture sont également insupportables. Délivrez-nous donc, Messieurs, si vous le pouvez, de ce torrent débordé de poëtes qui menace de nous inonder. Employez votre éloquence, et s'il s'agit de vos amis, toute votre amitié à persuader les talens médiocres, ceux qui ne sont pas particulièrement appel-

Digitized by Google

lés par la Nature à l'emploi difficile de plaire, persuadez-leur de changer de métier, et de s'adonner à quelque profession plus utile. Nous vous serons doublement obligés et reconnaissans des bons vers dont vous nous aurez fait présent et même des mauvais dont vous nous aurez sauvé la lecture et l'ennui.

J'approuve enfin que nous ayez donné l'histoire particulière de tous les improvisateurs qui se sont, comme vous le dites, distingués en Italie, et que vous n'en ayez trouvé parmi eux que deux supportables, médiocres ou détestables dans le sens d'*Horace*. Eussiez-vous tort, et votre histoire fût-elle moins fidèle et moins judicieuse, je vois avec un grand plaisir que vous ayez considéré comme très-difficile et presqu'impossible de se faire un grand nom dans ce genre de poësie. Je desire que vous parveniez à effrayer ceux qui voudraient s'y livrer, jusqu'à éloigner de cette carrière tous ceux qui n'y sont point entraînés par une verve toute-puissante, par un penchant, un attrait invincible qui n'appartient qu'au vrai, au seul poëte original et qui le caractérise. Je m'aperçois que j'ai pres-

Digitized by Google

que répété ce que j'avais déjà dit plus haut; je m'en réjouis et me propose de le faire encore avant de terminer cette lettre. On ne saurait trop inculquer ces importantes et salutaires vérités, si on veut qu'elles aient tout l'effet qu'on en attend.

Jusqu'ici, MM. les Rédacteurs, nous sommes d'accord sur les principes. J'ai cependant le déplaisir de trouver dans votre préface quelque chose qui me blesse et que je ne suis pas disposé à vous passer. Des louanges de ma part vous seraient inutiles; ma critique pourrait bien ne pas l'être ou à vous ou à d'autres. Et si vous me le permettez, je vous prouverai la sincérité de mes éloges par la liberté que je mettrai à vous blâmer, lorsque je croirai que vous l'aurez mérité.

Vous ne vous contentez pas, Messieurs, d'élever jusqu'aux nues votre poëte *Gianni*; vous vous plaisez encore à le présenter au public, comme l'objet de la malignité et de l'envie de toute la république littéraire. Il ne vous suffit pas de lui fonder un trône sur la base solide et assurée de son propre mérite; mais vous vous étudiez à l'élever sur l'incapa-

Digitized by Google

cité d'autrui, et à l'environner d'émules avilis, d'ennemis vaincus, d'*Aristarques* confondus, de *Moevius* prosternés ; et c'est vous qui imaginez, qui lui donnez ces émules, ces ennemis, ces *Aristarques*, et ces *Moevius* dont vraiment on ignore l'existence. Vous avez créé une législation poëtique d'improvisation, formée toute entière sur la méthode qui suit M. *Gianni* en improvisant, et vous avez ordonné que dorénavant on ne pourra juger du mérite des improvisateurs que d'après cette jurisprudence. Je vous prie d'observer qu'en fait de poësie, MM., il faut marcher avec beaucoup de prudence, quand il s'agit d'établir des nouvelles lois. Vous faites une législation comme vous faites une préface, et comme M. *Gianni* ferait un improptu. Il arrivera que les poëtes qui ne sont d'ordinaire pas la classe la plus docile et la plus modeste de ce monde, auront la prétention de n'être point assujettis à l'exécution de vos lois, et d'avoir non-obstant quelque mérite, ils auront raison. Supposons en effet qu'un improvisateur fasse de bons vers sans avoir observé vos lois ; je vous prie de me dire, si

Digitized by Google

pour ce malheureux oubli, les vers devront être trouvés mauvais.

J'avoue que la méthode de M. *Gianni* que vous vous plaisez à établir en principe, est bonne et louable; mais je ne comprends pas pourquoi une méthode qui serait différente de la sienne, ne pourrait pas l'être également. Les préceptes de l'art poëtique et les lois du bon goût, sont déterminés et invariables: le reste est arbitraire, et il doit être permis à tout poëte, improvisateur ou non, d'avoir sa méthode particulière sans qu'on puisse l'obliger avec des lois prétendues *inviolables*, à adopter celle d'autrui.

Je ne suis pas, il est vrai, en état de décider, s'il existe une méthode d'improviser qu'on puisse appeler la meilleure possible: mais quand elle existerait, et fût-elle celle de M. *Gianni*, on ne pourrait nullement la presenter aux poëtes comme une loi générale à laquelle ils dussent se soumettre, puisqu'on reconnait qu'il peut se trouver un poëte qui en improvisant aura suivi la meilleure méthode possible, tandis qu'un autre s'avisera d'improviser avec la plus mauvaise, et que

Digitized by Google

nos deux poëtes improviseront également bien ou également mal, ou l'un mieux que l'autre: et la raison en est que le succès dépend de l'observation des préceptes de l'art et du goût, et point de celle des lois que fixe la méthode.

Permettez-moi, MM., une petite sortie amicale contre les huit lois poëtiques que vous avez posées. Elles me paraissent tout-à-fait insignifiantes; et je prends la liberté de vous le prouver de la manière la plus démonstrative, en vous faisant huit autres lois poëtiques non-seulement différentes des vôtres, mais tout-à-fait contradictoires : je dirai blanc là où vous dites noir, et vous verrez que mes lois serviront ou ne serviront pas, comme il en est des vôtres, pour apprécier le vrai mérite du poëte; l'entreprise vous paraîtra hasardée, elle est cependant très-facile : écoutez.

I.ère loi. Votre première loi dit, *improviser souvent*: je suppose que vous voulez faire entendre par cette loi ce que n'exprime point assez clairement les termes, ni l'explication qui la suivent, savoir, que si un poëte improvise souvent sans se répéter et sans uniformité, on peut

Digitized by Google

penser que ce poëte n'est point un charlatan, pour moi je suppose un poëte qui n'improvise pas souvent, soit parce qu'il a assez de modestie pour penser que ses vers, quelque bons qu'ils soient, seront moins bien appréciés, s'il les rend trop communs; soit parce qu'il craint d'ennuyer son auditoire, qui, selon l'usage, est toujours nombreux et mêlé, en l'entretenant de sciences deux ou trois fois par semaine pendant quatre heures de suite; ou tout simplement parce qu'il ne veut pas improviser *invitâ Minervâ*, mais seulement quand il en a l'envie; et que cette envie ne lui vient pas souvent. S'il se propose, par toutes ces raisons, de suivre une loi absolument contraire à la vôtre, je vous demande si mon poëte peut être taxé de charlatanerie? Je l'appellerai un homme prudent, raisonnable et discret; et si ses vers, dans le peu d'occasions où il improvise, sont bons, je le tiendrai pour un grand poëte, et j'établirai, d'après lui, pour ma première loi,

NE PAS IMPROVISER SOUVENT.

Votre seconde loi porte : 2. loi.

N'exclure de l'auditoire aucun homme de lettres.

Digitized by Google

Je n'ai point l'honneur d'être poëte : mai si je l'étais et poëte improvisateur, je déclare que j'excluerais, je bannirais de mon auditoire les gens de lettres impolis, ces factieux et tous ceux qui n'y sont amenés que par un esprit de parti, qui s'y présentent comme à l'audience d'un tribunal bien plus pour condamner que pour entendre ; affectant un goût exquis et délicat, et cherchant à provoquer les querelles et les défis poëtiques pour avoir lieu de faire des comparaisons humiliantes. Il est très-possible qu'ils n'aient pas tort, quand ils disent que le poëte qu'ils entendent, est mauvais, et qu'ils en ont entendu de meilleurs. Mais, même en ce cas, ils ont le tort d'être indiscrets, toujours très-grand dans toute société, même littéraire.

J'excluerais encore ces hommes de lettres furieux et bruyans qui applaudissent comme des forcenés. Tel souvent, par exemple, ne croit pas pouvoir faire moins, pour exprimer son goût exquis, que de prendre une chaise pour en frapper la terre fortement en signe d'applaudissement, et de se mettre à crier avec une voix de Stentor, comme l'homme d'Ho-

Digitized by Google

race *pulchrè*, *benè*, *rectè* et quelquefois hors de propos. Un autre se sentira porté, malgré lui, tant est puissant sur son imagination l'empire du beau, à se lever, à se frapper la tête des deux mains à-la-fois et avec force, pour marquer son enthousiasme, et à crier, comme son confrère, *saliet, tundet pede terram.* Je me croirais enfin obligé d'exclure de l'auditoire tous ces connaisseurs si fins, si délicats, et leurs semblables, en leur disant; « MM. les Lettrés qui » dans vos éclats brisez sans difficulté vos » chaises, vous frappez à la figure avec force, » et rompez les oreilles de mes auditeurs, et » tout cela pour me faire honneur, je ne puis » me persuader que mes vers, malgré la ma- » nière avec laquelle vous vous efforcez de » me faire croire qu'ils sont bons, soient tou- » tefois si merveilleux qu'ils vous obligent à » vous livrer à de pareilles extravagances. » De quel droit prétendez-vous vous distin- » guer de tous les autres, de louer avec au- » torité, et de donner avec tant d'apparat le » signal de votre approbation, en voulant, » pour ainsi dire, commander les applaudis-

Digitized by Google

» semens comme à un auditoire qui vous fût » subordonné? Je vous passe de vous émer- » veiller de mon talent une première, une » seconde fois, et puis une fois par mois: » mais quand je vous vois vous étonner cha- » que jour, à toute heure et vingt fois par » heure, vous me permettrez à mon tour de » m'étonner et de m'émerveiller de vous-même.

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire,

» dit *Boileau:* je ne voudrais pas qu'on pût » m'appliquer ou à vous cette maligne obser- » vation. Sachez que les hommes de mérite » sont modestes et n'applaudissent qu'avec dis- » crétion. Ils portent avec eux les élémens » de toutes les vérités, de tous les sentimens, » de tout ce qui est beau; ils ne sont pas » exposés à se laisser surprendre par des » idées, par des expressions imprévues; ils » approuvent et ne s'étonnent jamais. *Nil ad-* » *mirari.* »

C'est pourquoi j'ai trouvé juste d'adopter dans mon plan de législation contradictoire, une loi contraire à la 2.e proposée par vous, et qui portera pour ma seconde.

Digitized by Google

EXCLURE DE L'AUDITOIRE QUELQUES GENS DE LETTRES, CEUX QU'ON CONNAIT POUR INDISCRETS ET TROP BRUYANS.

Permettez moi, MM., de faire ici une digression et de vous demander si votre poëte dans ses séances poëtiques a toujours observé votre seconde loi, et s'il n'a jamais exclu de son académie aucun homme de lettres? Vous devez me répondre, si vous êtes sincères, et me dire qu'en effet il y en a qui en ont été exclus, par exemple, ce savant *avec son dictionnaire* pour avoir dit que le *Metaurus* était un fleuve d'Italie au lieu de le placer en Afrique: et un autre *savantasse* babillard, pour avoir assuré que certaines octaves de je ne sais quelle production de *Gianni*, n'étaient point inférieures à celles chantées par l'*Arioste*. Il faut remarquer, pour ne point donner lieu à des équivoques, que ce dernier n'a pas été exclu pour s'être rendu coupable de flatterie, mais comme un juge partial; parce qu'il devait dire que toutes les octaves de toutes les improvisations de *Gianni* étaient supérieures à toutes celles de l'*Arioste*.

Il est vrai que ni l'un ni l'autre de ces deux

Digitized by Google

savans ainsi qualifiés plus haut, n'a jamais plus osé, lorsqu'il a connu ses torts, se représenter au temple des Muses pour demander d'y être admis; et l'on ne peut pas proprement dire par cette raison qu'on ait exercé envers eux le projet du cérémonial poëtique de leur fermer au nez la porte littéraire. On doit cependant réfléchir qu'il y a différentes manières d'exclure un Littérateur. Celle de la porte fermée est sans doute la plus efficace; mais l'emploi des formes inciviles, impolies, le salut qu'on refuse de rendre, l'indifférence, un mépris affecté en plusieurs rencontres sont autant d'attentions qu'en bonne littérature on répute équivalentes à l'exclusion, et qui ne sont pas moins contraires à votre législation poëtique qu'à toute législation civile.

Vesanum tetigisse timent, fugiuntq. poetam
Qui sapiunt . . . . . Horat.

Vous invitez de plus, dans votre préface, les malveillans, les envieux, les incrédules à se présenter, à proposer, à décider. Je sais l'aventure d'un de ces savans moins prudent, moins circonspect que les précédens. Il s'était présenté pour proposer le thème, et juger après

Digitized by Google

avoir pénétré heureusement jusqu'au sanctuaire du poëte improvisateur. Cet homme de lettres ne pouvait être, au pis aller, qu'un de ces incrédules que vous invitez particulièrement: et je sais encore que la divinité s'est trouvée embarrassée à la vue de cet homme suspect qui n'était pas digne de ses faveurs, et qu'elle a refusé constamment de prononcer ses oracles ordinaires, et bouleversé le sanctuaire vénérable. Je sais enfin que les ministres de l'intérieur de l'un et de l'autre sexe, s'étant réunis en conseil pour appaiser le Dieu irrité, ont pris en considération le cas particulier, eu égard à ce que le savant ne s'était pas introduit clandestinement, mais qu'il avait été présenté et admis dans les formes; et considérant qu'il n'était pas permis de manquer aux devoirs sacrés de l'hospitalité et de la bienséance, après une délibération solemnelle, il fut décidé que le savant suspect serait reconduit avec toute la politesse et les égards les plus distingués, et pourvu à ce qu'il ne lui fût fait aucune insulte lorsqu'il serait sorti.

Suit votre 3.e loi. 3.e loi.

Eviter les trop longs repos entre les parties du même argument.

Digitized by Google

J'admire la vaste étendue de cette sublime législation qui a tout prévu jusqu'aux soupirs du poëte. Il n'y manquerait, pour être achevée et parfaite, que d'avoir exprimé de quelle couleur doit être son habit, et s'il doit se tenir debout ou assis : s'il doit commencer son improvisation par un cri ou à voix basse : si pour s'humecter la bouche il doit boire du punch ou de la limonade, toutes choses qui ne sont pas d'une moindre importance. Il est trop juste qu'on accorde au poëte quelques instans de repos : il lui est aussi nécessaire qu'à ceux qui l'écoutent. Et j'invite le maître de la maison, s'il est prudent, à profiter de ces entr'actes pour faire distribuer les rafraîchissemens ordinaires qui arrivent toujours très-à-propos dans ces sortes d'occasions, et qui pour cela méritaient de tenir place dans la présente législation. Et pour donner plus de poids à mon observation, je me plais à faire remarquer qu'il m'est arrivé plus d'une fois d'avoir à côté de moi, de certains hommes de lettres très-profanes, qui avaient bien l'air de goûter les glaces, mieux que les impromptus. Je disais qu'il est très-nécessaire d'accorder au poëte quelques

Digitized by Google

intervalles de repos. Mais si je vois un poëte déclamer une strophe avec peine, et méditer ensuite pendant deux ou trois minutes, et puis en réciter une autre et continuer de la même manière, je suis fondé à dire que ce poëte n'est pas un improvisateur: je le prierais de composer ses vers à loisir chez lui, et de me les présenter tout écrits le lendemain. S'ils sont bons, je ne les goûterai pas moins parce qu'ils n'auront point été improvisés. Mais si je vois un poëte qui improvise pendant une demie heure, et qui se repose, et qui fasse reposer l'auditoire durant une autre demie heure, soit qu'il s'agisse de continuer le thême donné ou d'en commencer un autre, et que durant ces intervalles il se mêle à la compagnie et s'entretienne avec elle comme font les auditeurs, je serai fondé à dire que ce poëte, malgré ses longs repos, est vraiment un poëte improvisateur: je louerai sa méthode, je le proposerai pour modèle à ses confrères. Un improvisateur qui ne se repose pas ou très-peu, n'a pas, à mes yeux, un plus grand mérite que celui qui se repose et qui se repose longuement. J'en juge par leurs vers et non

Digitized by Google

par leurs repos. Je pense donc qu'on ne saurait sur ce point fixer aucune loi positive, et je me plais à établir pour ma troisième :

IL SERA PERMIS AU POETE DE SE REPOSER AUTANT QU'IL VOUDRA.

4.e loi. Votre quatrième loi est ainsi conçue : *Accepter tous les thèmes dont l'objet est décent quelque soit la personne qui le propose.*

Je pense, MM., qu'il ne suffit pas que l'objet du thème soit décent, mais qu'il doit aussi être de nature à fournir l'occasion au poëte de déployer son talent et d'entretenir agréablement et utilement son auditoire. Je voudrais pour cette raison qu'on laissât le choix des thèmes à proposer aux personnes que la société reconnaîtrait pour les plus prudentes et les plus éclairées. Il n'est pas difficile assurément à un poëte, quelqu'il soit, de débiter quelques strophes bien ou mal sur le thème le plus bizarre, le plus ridicule : mais pourquoi s'engager à traiter un argument ennuyeux et stérile, quand on pourrait en traiter d'autres plus poëtiques et plus agréables ? Car sans compter les thèmes les plus communs, il y

Digitized by Google

en a une infinité de bons, et nous en voyons en effet proposer souvent de neufs qui n'avaient jamais été traités ; chanterez-vous une question de *théologie*, de *jurisprudence ;* un théorème d'*Archimède*, les nôces de *l'Amour avec Flore* inconnües à la poësie et traitées par M. *Gianni* ? Votre loi dit qu'oui, qu'il faut traiter tout argument, coute qui coute ; mais la raison et l'auditoire dit non.

Tu quid ego et populus mecum desideret, audi.

Avec vos lois vous prétendez que le poëte se propose non d'amuser et d'instruire, comme dit Horace :

Aut prodesse volunt, aut delectare Poetae : Aut simul, et jucunda, et idonea, dicere vitae.

mais d'offrir à l'auditoire étonné *le spectacle imposant des derniers efforts de l'esprit humain* : afin de lui persuader par tous les moyens possibles qu'il est le poëte unique dont on n'aura jamais entendu le pareil, comme s'il eût été réservé pour ce siècle de phénomènes. Vous desirez que j'invite les savans à être les témoins de sa bravoure et de ses efforts, peu

Digitized by Google

vous importe de les voir bailler, pourvu qu'ils s'étonnent et s'émerveillent. Si un musicien habile et qui aurait une voix harmonieuse, s'offrait à me chanter quelque ariette de mauvais goût bien triviale en me disant: « Vous » allez voir que mon talent inimitable saura » embellir par son exécution l'air le plus en- » nuyeux et le plus désagréable. Je lui répon- » drais: M. le virtuose, faitez-moi connaître » votre habileté dans les choses de goût et » non dans les mauvaises. Quel besoin y a-t-il » de chanter si bien des airs qui ne sauraient » plaire, lorsque vous pourriez me faire plai- » sir? Vous voulez que je consente à me lais- » ser ennuyer, pour vous fournir l'occasion » de me montrer tout votre savoir faire! Sa- » chez que je ne viens pas vous entendre » pour vous donner la satisfaction de me prou- » ver que vous êtes un homme extraordinaire; » mais simplement pour que vous m'amusiez » avec votre art. » J'ai l'honneur, MM., de vous dire que je connais un législateur plus raisonnable que vous, et qui mérite plus de confiance. Il défend à l'improvisateur de traiter des sujets qui ne sont susceptibles ni d'agrément ni de grace.

Digitized by Google

. . . . . *Et quae*
Desperat tractata nitescere posse, RELINQUIT.

Vous me répondrez que vous avez pris M. *Gianni* pour votre modèle, et non *Horace*. Je n'ose décider entre ces deux poëtes dans la crainte d'être traité d'ignorant et de bavard. Je me permets cependant de dire qu'il conviendrait de substituer à votre 4.e loi, celle-ci que j'adopte pour la mienne.

NE POINT ACCEPTER TOUTE SORTE DE THÈME, MAIS CEUX SEULEMENT QU'ON PEUT TRAITER EN POESIE, ET QUI SONT DANS LE CAS DE PLAIRE.

Votre cinquième loi porte : 5.e loi.

Si le thème proposé était inconnu au poëte, en demander l'explication à celui qui le propose.

J'accuse M. *Gianni* d'avoir violé cette cinquième loi, quand il a traité l'argument, dont il a été parlé plus haut, des nôces d'*Amour* et *Flore*. Il est certain que le thème lui était inconnu, qu'il devait s'en faire donner l'explication, et qu'il ne l'a pas fait. J'observe en outre, que s'il l'avait demandée, lui et la personne qui avait proposé l'argument, se seraient trouvés également embarrassés, l'un pour l'ex-

Digitized by Google

pliquer, l'autre pour le comprendre; et j'ajoute qu'un tel embarras sera toujours inévitable dans l'exécution de votre loi, qui ordonne d'accepter quelque thème que ce soit, de quelque personne qu'il vienne.

Je ne croirai jamais que le mérite du poëte consiste à traiter généralement tous les thèmes qu'on peut lui donner, et particulièrement un thème de préférence à un autre; j'aurai, au contraire, bien plus de raison d'estimer un poëte qui dirait, avec franchise, à celui qui lui propose l'argument : « Je ne puis traiter » le thème que vous me donnez, parce que » le sujet m'est inconnu, je vous prie de m'en » donner un autre. » Lorsqu'un improvisateur se présente avec l'intention de chanter, ou de réciter sur le premier thème des cent mille qu'on peut lui proposer, il entend qu'on lui donnera, pour argument, un sujet que la décence permet de traiter, qui soit propre à la poësie, et ne fasse pas fuir l'auditoire. Si M. *Gianni* s'était refusé à chanter le rêve des nôces d'*Amour* et *Flore*, parce que le sujet lui était inconnu, il aurait pu lui substituer, par exemple, les nôces d'*Amour* et *Psyché*,

Digitized by Google

de *Flore* et *Zéphir*, ou chanter celles de quelqu'autre Divinité, qui lui auraient inspiré peut-être de meilleurs vers, moins obscurs et plus agréables à son auditoire. Mon avis est donc qu'aucun poëte n'observe votre cinquième loi, à laquelle je substitue la mienne, savoir :

QUE SI LE THÈME PROPOSÉ N'EST PAS CONNU DU POETE, IL POURRA EN DEMANDER UN AUTRE DONT IL CONNAISSE LE SUJET.

Votre sixième loi porte : 6.e loi.

Déclarer la mesure du vers, les mètres sur lesquels on peut chanter, afin d'en laisser le choix à l'auditoire.

J'ai l'honneur, MM., de vous annoncer, que vos lois semblent avoir été dictées par le tyran des poëtes. Vous voulez qu'on lie les pieds et les mains à votre improvisateur, qu'on le tienne serré, qu'on le tourmente, qu'on le martyrise de toute manière, et tout cela pour se procurer l'étrange satisfaction de juger de quels efforts, de quelle fureur poëtique le poëte est capable. Vous voulez qu'il accepte tout argument, fût-il bizarre, insignifiant : lui fût-il inconnu, n'importe : vous ne permettez pas qu'il se repose : vous lui pres-

Digitized by Google

crivez le mètre, sans vous inquiéter s'il convient ou non au sujet, ou même s'il n'est pas incompatible avec la poësie. Vous voudrez bientôt lui prescrire la rime, et puis les paroles finales, et commanderez ensuite qu'on en fasse des acrostiches. Pauvre espèce barbare et sauvage, qui préférez les contorsions d'un homme garotté, aux mouvemens faciles et gracieux d'un homme en liberté! MM. les amateurs des entreprises forcées et difficiles, qui vous plaisez à multiplier les obstacles qu'on oppose au beau, pour n'obtenir jamais que des résultats médiocres, je vous condamne, avec *Horace* que je respecte comme mon législateur, aux éternels ennuis des écoles.

. . . . . *Demetri*, *teque*, *Tigelli*,
Discipulorum inter jubeo plorare cathedras.
Horat.

Si votre poëte, ainsi enchaîné, arrive à faire de mauvais vers, je dirai que les tyrans de son imagination l'ont voulu.

Si natura negat, *facit indignatio versum*,
Qualemcumque potest . . . . Juven.

S'il en fait de bons, ce sera le cas d'observer qu'il en aurait fait de bien meilleurs en-

Digitized by Google

core, si on eût laissé en liberté un génie aussi heureux. Je ne blâme point que l'on mette quelquefois à des épreuves pénibles un talent extraordinaire, pour juger ce qu'il peut valoir dans des occasions difficiles : comme on essaye quelquefois la force d'un homme robuste en lui faisant soulever une masse énorme pour mesurer toute sa vigueur. Mais qu'on veuille que ces tours de force deviennent un travail habituel, son occupation unique, et qu'on les lui prescrive comme des devoirs généraux et communs à tous les improvisateurs, et applicables dans tous les cas; c'est condamner l'auditoire à assister à des examens qu'on fait subir au poëte, et non l'inviter à un amusement agréable et instructif. Revenons à la sixième loi.

Je me souviens d'avoir entendu, dans une des capitales d'Italie, un improvisateur qui ne possédait qu'un seul mètre, une seule mesure de vers, l'anacréontique. C'était, à dire vrai, un poëte médiocre et même détestable; mais il aurait pu être excellent, et ne posséder qu'un seul mètre. Votre sixième loi n'est donc pas applicable à tous les improvisateurs en géné-

Digitized by Google

ral, mais seulement à ceux qui ont assez de talent pour chanter sur plusieurs mètres. J'ai entendu d'autres poëtes qui improvisent en différens mètres, mais qui n'en possèdent véritablement qu'un seul. Lorsqu'il s'agit de complaire à la société, ou de donner une idée de leur talent, ils veulent bien faire un effort, et s'essayer dans quelque genre que ce soit; mais ils ne réussissent bien que dans un seul. Je voudrais que les poëtes eussent assez de modestie pour prévenir leur auditoire, qu'ils ne chantent que sur une seule mesure de vers. Tout en convenant que M. *Gianni* est de ceux qui en possèdent plusieurs, il m'a paru toutefois qu'il excellait dans l'octave, et je desire qu'il improvise toujours en cette mesure . . . J'ai tort, M. *Gianni* ne doit pas se borner à ne chanter qu'en octaves; mais puisqu'il possède plusieurs mètres, il doit improviser dans le genre qui convient le mieux au sujet qu'il a à traiter. La *Maga d'Endor*, la *Mort de Caton*, celle *d'Agamemnon*, et autres sujets semblables ont pu réussir chantés sur cette mesure; mais les *Œillades*, l'*invitation au bal*, le *Bouquet de fleurs*, et tous ces

Digitized by Google

thèmes, qui ont une moindre importance, sont plus faits pour la mesure anacréontique, que pour l'octave et le vers libre. Il n'est, sans doute, pas impossible de faire mourir *Caton* en quatre vers arrangés en ariette; mais vous conviendrez aussi qu'il meurre plus dignement par la mesure du genre de l'octave.

J'infère de tout ce qui vient d'être dit, qu'il y a un mètre propre à chaque sujet: et j'observe que les bons poëtes, les vrais connaisseurs sont les seuls en état d'apercevoir et d'assigner pour tous les argumens, le mètre qui leur convient le mieux, plus que je ne pourrais le faire moi-même pour un sujet dont le caractère serait bien prononcé. C'est pourquoi je voudrais que le choix de la mesure du vers, et qui doit contribuer à rendre l'improvisation plus brillante, fût laissé à la personne qui serait dans le cas de mieux choisir, c'est-à-dire au poëte, et non confié à l'auditoire. Voici donc ma 6.e loi.

IMPROVISER SUR LE MÈTRE QUI CONVIENT LE MIEUX AU SUJET, DONT IL S'AGIT, ET EN REMETTRE LE CHOIX AU POETE ET NON A L'AUDITOIRE.

Digitized by Google

7.e loi. Votre septième loi dit :

Ne point recourir aux invocations inutiles, aux épisodes étrangères, et aux lieux communs.

Cette loi s'explique en disant qu'il faut tâcher d'improviser le mieux possible; l'on pouvait lui donner plus d'étendue en ajoutant par exemple : « ne point répéter plusieurs fois » les mêmes choses; ne pas se rendre obs» cur; briller d'or pur et non de clinquant; » ne jamais faire usage d'expressions prosaï» ques, encore moins tronquer le vers et » manquer la rime, en un mot improviser » purement... Préceptes tous également sains et essentiels que vous auriez pu réunir et faire entrer, avec une égale importance, dans votre législation que vous regardez, MM., comme si parfaite. J'avoue que cette septième loi qui vous appartient, l'emporte sur toutes les autres par son excellence, et plus encore par son inutilité : je ne veux ni l'approuver, ni la critiqner; je me borne à l'énoncer avec votre permission à ma manière et à établir pour la mienne,

QU'IL SOIT PERMIS AU POETE DE FAIRE DES IN-

Digitized by Google

VOCATIONS, CRÉER DES ÉPISODES, DE RÉPÉTER DES EXPRESSIONS QUI AURAIENT ÉTÉ DITES PAR D'AUTRES, SI ELLES SONT DIGNES DE L'ÊTRE. ON PRÉVIENT TOUTEFOIS QUE SI SES INVOCATIONS SONT DÉPLACÉES, SES EPISODES ÉTRANGÈRES AU SUJET, AINSI QUE LES EXPRESSIONS HORS DE PROPOS, LE POETE SERA RÉPUTÉ MAUVAIS IMPROVISATEUR.

Nous voici enfin arrivés à votre huitième et dernière loi. 8.e loi.

Écrivez les vers qu'on chante ou qu'on récite.

Si les vers qu'on débite, sont bons, on fera bien de les écrire; mais s'ils sont mauvais ou médiocres, on fera encore mieux de violer la loi. Vous me faites observer à cet égard, que la loi a été faite exprès, pour faire connaître les vers qui seraient bons, et en faire la différence avec les médiocres et les mauvais. Je vous suis, MM., et vous entends. Vous voulez qu'on fasse le procès au poëte, et pour cela vous supposez que l'auditeur assez courtois lui dira intérieurement : « Tu es un char-» latan! Prouves-moi que tu n'es pas venu ici » pour me tromper. Si cela est, tu dois ac-

Digitized by Google

» cepter tout argument quel qu'il soit, te fût-
» il inconnu. Je me réserve de te donner le
» mètre : je ne veux ni invocations, ni épiso-
» des, ni lieux communs. Je crains, si tu
» prends quelque repos, que tu ne l'emploies
» à méditer sur ce que tu devras nous dire
» ensuite : je ne t'en accorderai donc point.
» Si tu te décides à improviser en suivant
» cette méthode unique, je te ferai la grace de
» ne pas te confondre avec un charlatan. Mais
» cela ne suffit pas, tu pourrais être un igno-
» rant : tes vers pourraient être mauvais, et
» passer pour bons, aidés du prestige du chant
» et de la célérité que lui donne la voix. Je
» prétends qu'on les écrive, voulant les em-
» porter chez moi pour les examiner à mon
» aise : je te pourrai dire demain, si tu es
» un homme de mérite. » Le poëte pourrait
répondre à son bénévole auditeur : « Je veux
» vous apprendre que ma réputation, comme
» improvisateur, est établie depuis long-tems,
» et que je ne me soucie guères, là-dessus,
» de votre opinion. Cependant si vous desi-
» rez que je vous donne une preuve particu-
» lière, et pour vous seul que mes improm-

Digitized by Google

» ptus ne sont pas faits à loisir, je vous l'of-
» fre : donnez-moi vous-même le thème, et
» puisque vous êtes bien sûr de n'être pas
» d'intelligence avec moi, donnez-moi-le autant
» de fois que vous le voudrez, et vous vous
» persuaderez que je ne suis pas un charlatan.
» Lorsque je vous offre de vous donner cette
» preuve non-équivoque de mon talent, pour-
» quoi voulez-vous me soumettre encore à d'au-
» tres preuves accessoires comme du thème
» inconnu, du mètre obligé, des non-repos,
» à le prouver sans cesse, à le prouver à tout
» le monde, à le prouver aux dépens de mes
» vers, et au déplaisir de l'auditoire. Je crains
» que votre jugement ne soit pas sain, si vous
» préférez les vers probatoires aux bons vers:
» je ne prétends pas toutefois m'affranchir d'une
» critique raisonnable ; mais je ne veux pas
» servir de but aux subtilités scholastiques,
» à un scepticisme impudent. Quant au droit
» que vous vous réservez d'écrire tous mes
» vers pour pouvoir mieux les examiner, je
» vous réponds, en disant que les Muses sont
» nécessairement inégales et journalières; qu'une
» indigestion, un vent de siroc suffit pour

Digitized by Google

» faire faire quelquefois aux poëtes des vers dé-
» testables. Si on les écrit tous, comme vous
» l'exigez, il est bien certain, qu'en me jugeant
» ensuite sur les bons vers que j'aurai faits,
» on me croira un grand poëte; et qu'au con-
» traire, si vous m'avez jugé sur ce que j'aurai
» fait de mauvais, je ne serai aux yeux du
» public qu'un détestable rimeur. Ainsi l'on
» aura porté de moi deux jugemens différens
» et contradictoires, et tous deux également
» justes : les envieux, les malveillans en ri-
» ront; ils éleveront une accusation d'illégi-
» timité sur mes bons vers, et une autre d'igno-
» rance sur les mauvais. Un poëte non-impro-
» visateur qui compose avec réflexion, qui
» médite ses vers et les écrit, peut à loisir
» examiner, et corriger à son aise ceux qu'il
» ne trouve pas assez bons; et s'il ne réussit
» pas à les perfectionner, il ne tient qu'à lui
» de les condamner à l'oubli. C'est par cette
» raison que les poëtes, qui n'improvisent pas,
» peuvent faire valoir, avec sureté, tout leur
» talent, et fixer, sur leur mérite, le juge-
» ment du public. Mais le poëte improvisa-
» teur, au contraire, ne doit pas exposer sa

Digitized by Google

» réputation en la rendant dépendante du suc-
» cès éventuel du moment ; il ne peut jamais
» se promettre dans une improvisation qui lui
» sera indiquée tout ce dont il serait capable
» de faire de mieux. Ce sera *Virgile* dans une
» occasion, et *Battus* dans une autre. L'im-
» provisateur médiocre ou détestable ; ce qui
» est le même, c'est celui dont les productions
» sont toutes médiocres ; tandis que l'impro-
» visateur, par excellence, n'est pas celui dont
» les improvisations seraient toutes supérieu-
» res : le meilleur des improvisateurs peut
» très-bien faire quelquefois de mauvais im-
» promptus. Mais on ne le doit pas juger
» d'après ce qu'il est possible qu'il fasse de
» mauvais ; mais d'après ce qu'il est capable
» de faire de bon. Les improvisations médio-
» cres qu'aurait faites un poëte d'un mérite
» éclatant et reconnu, ne peuvent donc lui
» faire le moindre tort ; elles en feraient, au
» contraire, un très-grand à celui qui a assez
» de confiance en son talent, et d'orgueil pour
» vouloir que l'on écrivît ses vers, c'est comme
» s'il disait : pour moi je suis sûr que mes
» vers seront tous parfaits, et qu'ils pourront,

Digitized by Google

» d'après la loi, soutenir le jugement sévère » de la lecture. Un improvisateur qui, au mo- » ment de commencer, dirait à son voisin, » écris, et émerveilles-toi, écris avec la plu- » me d'or, il n'est pas impossible que ce » poëte fût un homme de talent; mais le dé- » but et son langage serait celui d'un homme » d'un esprit bien petit et bien ordinaire. »

Au surplus pour revenir à mon sujet, j'approuve infiniment la méthode observée par M. *Gianni* relativement à cette dernière loi. Il consent à ce que l'on écrive ses improvisations, avec cette réserve que si quelques-uns de ses impromptus sont trop médiocres, comme il arrive quelquefois, il ne veut pas qu'on les publie, il veut qu'on les jète au feu. Tel a été le sort de ceux d'*Amour et Psiché*, de *Curtius* se précipitant dans l'abyme etc.: et de quelques morceaux détachés d'autres sujets improvisés.

Je déclare à ce sujet, MM., que l'accusation qu'on vous a faite d'éditeurs infideles et prévenus, est calomnieuse. Si on ne peut pas assurer que vous ayez publié tous les vers que vous avez recueillis par écrit, on peut

Digitized by Google

affirmer au moins que ceux publiés font partie de ceux que vous avez écrits. Je ne peux garantir au public, parce que je ne peux pas lui en donner la preuve, que chaque vers, chaque parole, chaque expression soient précisément les mêmes qui soient sorties de la bouche de *Gianni ;* mais je retrouve absolument dans votre recueil, les mêmes sujets d'improvisations. Ceux que j'ai entendu traiter par lui, m'ont causé une trop vive impression pour que je puisse me tromper sur les pensées remarquables ; et quant à celles qui le sont moins, quand on les supposerait altérées, elles ne font rien au mérite du poëte. Un vers refait, une expression changée donneront prise à ceux qui se plaisent à disputer : mais des critiques raisonnables jugeront du talent de *Gianni* sur des morceaux entiers ; et auront la même opinion de lui, que s'ils les voyaient rétablis dans leur primitive et rigoureuse originalité. Je vous conseille donc, MM., s'il est vrai que vous soyez portés à corriger les vers que vous recueillez, je vous conseille, dis-je, de n'en rien faire, et de conserver comme des choses précieuses, ces fautes, ces négli-

Digitized by Google

gences qui en prouvent l'originalité. Si vous laissez apercevoir dans ce qui forme votre recueil, le vernis et la lime, qui sont incompatibles avec la légéreté des improvisations, vous faites naître des soupçons de partialité, vous détruisez tout naturellement l'illusion, malgré tous vos sermens de fidélité et d'exactitude, parce qu'il faut être persuadé que notre entendement est organisé de manière que quand il s'agit de vérités qui ne sont ni ne peuvent être démontrées, nous ajoutons plus de foi à la vraisemblance qu'au serment.

On ne saurait nier que les impromptus de M. *Gianni* que vous recueillez et publiez, ne justifient très-bien l'entrepise hasardeuse que vous avez faite de former ce recueil, et justifient aussi la complaisance peu modeste du poëte. Il me reste à comprendre comment ils peuvent faire admettre la loi générale que vous établissez pour tous les improvisateurs. Cette loi générale doit se trouver contraire, puisqu'elle suppose de la modestie chez le poëte et de la discrétion dans l'auditoire. J'établis donc pour ma derniere loi.

ON NE DEVRA PAS ÉCRIRE LES VERS QUE L'ON CHANTE.

Digitized by Google

Je vous prie, MM., de faire avec moi une réflexion. On doit supposer que cette loi, que vous avez faite, d'écrire les vers qui se chantent, vous l'avez observée à l'égard de M. *Gianni*; que c'est pour cela que vous avez écrit tous ses vers, parce que si on est tenu de les écrire, on doit les écrire tous; et vous pouviez, et vous le deviez faire. Vos lecteurs donc, en partant de ce principe, croiront, sans doute, que vous avez publié par votre recueil tous les vers de *Gianni* indistinctement, et ils se tromperont. Vous voyez bien que ce n'est pas la même chose de publier tous les vers que fait un poëte, ou de faire un choix de ses meilleures compositions; et qu'il est bien plus nécessaire de faire cette différence, lorsqu'il s'agit de vers improvisés. Si vous donnez à penser par le titre de votre recueil, par votre préface et votre huitième loi, que tous les impromptus de *Gianni* sont de la même force que ceux que vous avez recueillis, toujours corrigés, toujours limés et toujours parfaits, vous donnez alors de votre poëte une bien plus grande idée, que si vous disiez que ce sont-là ses meilleures productions, ou les seules qui soient bonnes.

Digitized by Google

Avouez, que si quelqu'ennemi de votre poëte, puisque vous vous plaisez à supposer qu'il en a tant, se présentait, fort de votre seconde loi, au tribunal poëtique chaque fois que votre poëte y improvise, et que, suivant votre huitième loi, il voulait, armé de sa plume et de son papier, écrire tous les vers que l'on chante ; et que cet ennemi, poursuivant son dessein, trouvait bon de publier les moins beaux vers, et de supprimer les autres : avouez, dis-je ; que ce malin observateur de vos lois ne laisserait pas, avec son recueil, une grande idée de votre poëte. Il faut être juste, et il faut être impartial quand on écrit pour le public. Votre manière ne fait voir votre ami que de profil et du bon côté ; ses ennemis, au contraire, le feront connaître du mauvais. Amis ou ennemis, présentez-le au public en face ; laissez apercevoir l'homme de mérite tout entier, tel qu'il est avec ses défauts ; le public qui est équitable et éclairé, saura bien le juger sans vous et mieux que vous ; M. *Gianni* n'en sera pas moins également estimé, il en sera aimé davantage, parce que nous sommes disposés à aimer les hommes qui portent avec

Digitized by Google

eux le cachet de l'humanité, et non ces êtres privilégiés et étonnans qui ne veulent point lui appartenir. Je vous prie donc, MM., quand vous publierez le second volume des improvisations de *Giamni*, de l'intituler *Choix*, et non *Recueil*.

Je vous demande à présent quelle est l'opinion que l'on doit avoir de votre législation poëtique, que vous qualifiez de *législation inviolable*, *législation de la vérité et de la raison*. Il est aussi vrai qu'elle mérite ces éloges, qu'il est possible d'en adopter une autre absolument opposée, qui les mérite également. Je prends donc la liberté de conclure que vos huit lois, si elles n'ont aucune application, sont une véritable puérilité, et si elles en ont, c'est une puérile méchanceté.

Si j'étais un législateur poëtique, comme *Horace* et *Quintilien* et non comme un simple éditeur; et qu'on me demandât des lois particulières pour les improvisateurs, je n'en ferais qu'une négative, ce serait de défendre de donner des lois aux poëtes qui improvisent. Ne comprimez pas, leur dirais-je, l'explosion sublime de la nature; je veux voir des mé-

Digitized by Google

téores, et non des feux d'artifice. Laissez un champ libre au génie, laissez-lui parcourir sans obstacle toute la carrière que l'art et la nature lui présentent. Je ne suis pas curieux de connaître les obstacles qu'il est en état de vaincre ; mais tout ce qu'il peut faire quand il n'en rencontre pas. On voit presque toujours se vérifier ce vers de *La-Fontaine :*

L'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a.

Ainsi donc, direz-vous, un improvisateur à qui on aura donné le mètre et la rime obligés, à qui on n'aura pas permis de repos, s'il parvient à faire de bons vers, n'aura pas plus de mérite dans son improvisation, qu'un autre qui en ferait également de bons, mais qu'on aurait laissé en pleine liberté ! Je réponds que j'estime l'un et l'autre également. Les bons vers faits avec difficulté, n'ont pour moi que le même prix que les bons vers faits sans difficulté. Et si je pouvais estimer davantage l'improvisateur qui a vaincu la difficulté, ce ne serait que par l'opinion que j'aurais qu'il aurait fait de meilleurs vers encore, s'il n'eût pas eu d'obstacle à franchir : mais alors j'estimerais moins ces savans indiscrets qui pour

Digitized by Google

me rendre témoin de difficultés vaincues, m'auraient ravi le plaisir d'entendre des vers meilleurs. Vous devez avouer que le mètre, la rime obligés et l'argument sur un sujet qu'on ne connait pas, ne font qu'accumuler les difficultés sans rien ajouter à la beauté de la poësie.

Il faut enfin le dire, parce que la chose est trop évidente. Vous avez eu en vue, en composant votre législation, un poëte célèbre d'un mérite éminent que vous regardez comme un rival digne de votre héros: vous avez compilé vos huit lois, non que vous soyez assez simples pour les regarder comme des lois justes et utiles; mais parce que vous avez pensé qu'elles pouvaient être applicables au poëte rival dont elles font la critique. Le poëte dont il s'agit, a la modestie de ne vouloir pas qu'on écrive les vers qu'il improvise; c'est lui d'ordinaire, et non l'auditoire qui choisit le mètre: il n'improvise que rarement: il fait en improvisant des repos plus fréquens que vous ne le permettez: il écarte les gens de lettres indiscrets etc.: enfin il n'observe aucune de vos lois. De-là vous voulez conclure

Digitized by Google

que ce poëte n'a aucun mérite: celui-là, dites vous, est seul grand poëte qui observe nos lois qui donnent la mesure du vrai mérite. J'ai voulu vous prouver, par pur amour pour la vérité et la justice, qu'on ne peut pas tirer de vos lois la conséquence que vous leur prêtez; et que vos lois n'en présentent absolument aucune.

Je me réserve de hasarder dans la seconde partie de cette lettre, un parallèle impartial entre les deux improvisateurs dont il s'agit. J'observe en attendant et avant de finir cette première partie, que les recueils que l'on fait, les préfaces qui les précèdent, et les notes qui les accompagnent, doivent avoir pour objet d'encourager les savans autant que de satisfaire le public en l'instruisant: et non pas de servir à la malignité, à la satire, à la haine, toutes passions viles, basses et pernicieuses qui n'ont déjà que trop altéré et déshonoré la littérature. Si les lettres que nous regardons comme un bienfait pour l'humanité; si la poësie qui est un présent du ciel, ne rendent point les hommes meilleurs, plus droits, plus simples, plus sociables et plus doux, à

Digitized by Google

quoi serviront-elles donc? *Selden* a raison de dire « que les hommes pour être plus savans » n'en sont pas plus sages. » Quand *Pausanias* nous assure que les plantes qui croissent sur le mont Hélicon, sont si douces et si salutaires que les serpens qui s'en nourrissent, perdent bientôt avec leur venin la faculté de nuire en devenant plus paisibles et plus traitables, il est cruel de penser que les hommes au contraire qui s'en nourrissent, deviennent eux-mêmes des serpens venimeux, des êtres malfaisans.

Vous pourrez me dire que votre poëte a été attaqué injustement, que vous aviez contracté l'obligation de le défendre et de confondre la malignité; et que vous le deviez faire avec tout le zèle qu'inspire une bonne cause, avec toute la chaleur de l'amitié. Mais, MM., où sont donc les libelles, les satires publiées contre lui, avant que vous ayez fait paraître votre préface, et votre législation? Si vous entendez nous parler de persécutions obscures, de satires secrettes, connues de vous seuls, qui vous obligeait à les rendre publiques? N'eût-il pas mieux valu les mépriser,

Digitized by Google

que de faire tant de bruit, que d'allumer une guerre aussi grande, de provoquer, de menacer de droite et de gauche et de bouleverser ainsi toute la republique des lettres?

Quos ego . . . . . .

Eh, bon Dieu! Laissez à votre poëte le soin de défendre sa cause et sa renommé. Croyez-m'en, ses armes sont meilleures que les vôtres; elles ne blessent que ses ennemis, tandis que les vôtres nous blessent tous. Un autre thème, comme *la Madre Ebrea*, est une assez belle réponse à quelque satire que ce soit. Un autre *Drusillo Italico* serait une réponse encore meilleure, si le sujet était moins mystique, et s'il expliquait mieux ce dont il s'agit. C'est un désir très-louable de vouloir imiter le *Dante*, mais ce n'est pas dans son obscurité. Engagez votre poëte à observer votre première loi: qu'il improvise plus souvent qu'il ne le fait à présent; mais pas autant qu'il le faisait cette automne. Recommandez-lui d'observer, dans ses improvisations, mes lois quatrième, cinquième et sixième, ma seconde sur-tout; et laissez en toute liberté son imagination et son auditoire. Et à la faveur de cette méthode, vous ne lui

Digitized by Google

verrez produire surement que d'excellentes improvisations, et telles qu'elles fermeront la bouche aux envieux et aux malveillans, ce que ne feront jamais vos préfaces et vos libelles.

Une seule chose que je voudrais vous voir inspirer à votre poëte, c'est un peu de modestie. Ne lui permettez pas, par exemple, de dire, que ses octaves sont toutes meilleures que les meilleures du *Tasse*, et qu'il aurait à rougir éternellement d'avoir fait une chanson comme la plus belle de *Métastase*. Qu'il s'abstienne de dire, et d'écrire à tout bout de champ. « Qu'il est destiné à rendre à l'Italie » son antique splendeur; que ses vers sont » immortels, et son imagination l'avant-coureur » de l'immortalité. » S'il se donne lui-même, et si officieusement, le soin de vanter ses avantages, nous nous croirons dispensés de le faire; il ne nous restera plus qu'à relever ses défauts.

Gens de lettres qui avez du talent, que vous professiez la poësie, ou la jurisprudence, ou que vous ne professiez pas, je vous conseille également d'être modestes. Et vous, MM., qui avez toute la gravité et la démarche d'auteurs, pourquoi n'avez-vous point la modestie qu'on

Digitized by Google

trouve vantée dans vos ouvrages ? Pensez-vous que le public ne saura pas un jour distinguer l'homme qui n'est que vent, de l'homme justement célèbre ! Je voudrais enfin que vous eussiez sans cesse devant les yeux cette vérité, savoir ; que la modestie sied à tout le monde, qu'elle est par-tout utile, et qu'elle profite même à l'orgueil.

Digitized by Google

CONTINUATION.

Après un instant de repos je reprends la plume pour continuer. Croyez, MM. les Auteurs du recueil des improvisations de *Gianni*, et vous-mêmes, MM. les Éditeurs de la lettre *à une Dame*, croyez que ce n'est que le desir de voir terminer enfin toutes ces discussions, qui sont plus scolastiques et d'écoliers, que littéraires et instructives, qui m'a engagé à écrire cette brochure. Je me persuade sans peine que mon ouvrage n'aura pas plus de succès, que n'en ont eu les vôtres; mais s'il est le dernier de ce genre, cette circonstance lui donnera un grand prix. Vous avez publié successivement quatre libelles, sans compter la préface, qui est le premier et qui fait cinq; et une autre réplique qu'on m'assure être sous presse, et fait le sixième. Par libelles j'entends dire petits livres, brochures et jamais des écrits injurieux. C'est par eux que vous entretenez le public de ces graves questions : si l'on peut dire *Annales* pour *Histoire*, *Épée* pour *Poi-*

Digitized by Google

gnard : si tel syllogisme est régulier : si trois vers d'*Antoine Bruni* peuvent nous autoriser à croire que le fleuve *Metauro*, qui coule en Italie, est en Afrique ; et d'autres questions d'aussi grande importance, et toutes aussi sérieuses. *Dionisio*, le comique, cité par l'Observateur Anglais, dit ; « Qu'il faut écrire quelque chose qui vaille mieux que rien, ou » ne rien écrire. » Cet empressement, cette démangeaison de trouver et de mettre du prix à tout ce qui se présente à la parole et à la plume, et d'en faire part avec précipitation à ses amis, au public, n'est point de l'érudition, et ne peut s'appeller doctrine, esprit, ni facilité de parler ; c'est tout simplement de l'impuissance de se taire. Il n'y a rien, en effet, de plus facile que de s'armer d'une plume, et de faire un livre ; mais cela ne suffit pas, il faut faire un livre qu'on puisse lire, qui plaise à la lecture et qui instruise, et qui, selon le proverbe Italien, *che spaventi la polvere e le tignuole* (1), comme le dit élégamment l'auteur de la lettre *à une Dame*, à qui

(1) Qui chasse la poussière et les vers.

Digitized by Google

je me permettrai cependant d'observer à cet égard, que la poussière, qui est un corps sans ame, ne peut s'effrayer, et que l'insecte qui est animé, et qu'on peut effrayer, ne s'attache jamais aux livres écrits avec du bon sens et de la pureté.

On ne saurait nier, MM., que vous écrivez beaucoup plus correctement que vos adversaires. Ce qui ne veut pas dire pour cela, que vous ayez plus raison qu'eux dans les disputes que vous avez ensemble. Quand même vous écririez un volume in-folio du style le plus pur, vous ne parviendrez jamais à justifier vos huit lois, et à faire pardonner les allusions injurieuses et puériles, que vous faites dans votre préface. La lettre *à une Dame*, malgré sa médiocrité, a dû plaire au public, parce que elle était dirigée contre une préface, qui avait dû lui déplaire. Vous me direz peut-être, qu'il n'est guères possible de comprendre le premier paragraphe de cette lettre; passons donc aux autres qui sont plus intelligibles, et sachez d'abord vous-mêmes, que toutes les fois que vous forcez l'auteur à parler contre vous, il parle toujours bien, et a toujours raison.

Digitized by Google

A mon avis, l'auteur de cette lettre doit être un poëte, je crois le reconnaître, et j'en juge ainsi à la critique peu sensée qu'il fait de M. *Gianni*, et à l'opinion trop élevée qu'il a de la poësie. Il considère le poëte, comme un homme universel qui doit posséder toutes les connaissances possibles, et avoir lu et médité tous les écrits des meilleurs auteurs : il l'appelle grand philosophe, l'instituteur du genre humain, c'est, dit-il, *Cicéron in Brutum*. J'ai le plus grand respect pour la poësie, et j'ai lu toujours, avec transport, les bons poëtes; mais je ne vois pas que le *Dante*, *Petrarque*, l'*Arioste* qui sont, sans contredit, nos meilleurs originaux en Italien, soient des hommes universels et faits pour instruire le genre humain.

J'en demande pardon à l'auteur de la lettre *à une Dame* et à *Ciceron in Brutum*, mais je ne puis considérer la poësie, que comme un langage particulier, le beau idéal de l'imagination et rien de plus. Ce langage, nous le connaissons tous plus ou moins bien; du moins nous connaissons les idées qui lui appartiennent. Dans le calme de la vie ordinaire,

Digitized by Google

nous apercevons les objets tels qu'ils sont réellement, et dans cet état ils ne font sur nous que des impressions froides et matérielles : ce qu'on appelle communément une belle femme, c'est celle qui a les traits réguliers, des joues vermeilles, des lèvres de roses, des dents blanches et de perles. Nous éprouvons cependant dans le cours de la vie, et fréquemment des intervalles de meilleure disposition d'organes, d'une plus grande finesse de sentimens, de vivacité. Dans cet état extraordinaire les impressions extérieures sont plus fortes, produisent plus d'effet : le cœur bat avec plus de véhémence ; l'imagination s'allume, et pleins alors d'enthousiasme, nous voyons, ou croyons voir les objets mille fois plus beaux qu'ils ne sont, plus animés, plus gracieux et bien supérieurs à ce qu'ils peuvent être dans leur état naturel. Nous voyons alors dans la beauté d'une femme, mille beautés nouvelles chimériques, créées par notre imagination : le ciel est plus serein au-dessus de sa tête ; les fleurs naissent sous ses pas : ses cheveux sont tressés d'or pur et de perles : ses joues sont de roses, et ainsi de tout le reste. Presque tous les objets peuvent

Digitized by Google

être considérés sous le point de vue exalté et fantastique, tout brillant de lumière, ornés de charmes et de chimères analogues à leur état. Les objets sont toujours les mêmes, mais ils sont plus brillans et plus parfaits dans leur genre. Cette maniere d'envisager les objets ainsi exaltés, ces chimères, cette lumière, la Nature enfin, toujours considérée dans toute sa parure, sa gloire, sa beauté et sa perfection, est l'élément et la substance de la poësie.

Le poëte n'est donc qu'un homme, qui a l'avantage de voir habituellement les objets sous ce rapport ; il s'est formé un langage particulier, énergique, exalté, harmonieux, figuré, propre à exprimer et à communiquer aux autres avec force et noblesse les sensations extraordinaires, que produisent sur lui les objets vus de cette manière. Ce langage est la poësie.

Le vers n'est point de l'essence de la poësie, et la rime encore moins. Mais comme dans l'état d'exaltation et d'enthousiasme, où se trouve le poëte, les paroles qu'il exprime sortent de sa bouche, comme un torrent impétueux et sans ordre, et qu'elles s'arrangent bien différemment que dans l'état de calme et

Digitized by Google

de réflexion, l'harmonie alors et la cadence servent de guide, de régulateur et, pour ainsi dire, de syntaxe poëtique à sa verve impétueuse. La poësie et la musique ne marchent si bien ensemble, elles ne s'entr'aident réciproquement, que parce qu'elles sont destinées à exprimer les mêmes objets, et qu'elles naissent de la même source; et il est certain qu'un poëte d'une imagination heureuse, dont le cœur est sensible, et dont les oreilles sont délicates, unit naturellement la poësie à la musique.

Mais comme je n'ai voulu faire ici qu'une digression et non un traité complet, je reviens à mon sujet, et je dis que le poëte est celui qui sait parler parfaitement le langage de la poësie, et qu'il n'a besoin de savoir autre chose pour être poëte. Et quand on vous demande, si un tel est un bon poëte, on entend vous demander tout simplement s'il parle bien la langue de la poësie, et non quelles sont les sciences dont il sait parler en employant le langage poëtique, s'il traite des matières philosophiques ou scientifiques, ou autres etc. Pourvu qu'il possède bien le langage des Mu-

Digitized by Google

ses, on doit dire qu'il est bon poëte, eût-il même le désavantage de n'avoir aucune autre connaissance. C'est ainsi qu'on dit des écrivains toscans, des puristes qui font loi, qu'ils possèdent bien la langue toscane, et sont excellens écrivains, encore que les matières qu'ils ont traitées, soient peu scientifiques, peu instructives, et quelquefois même ennuyeuses.

Il est bon, sans doute, qu'un poëte ait de vastes connaissances, et sur-tout beaucoup de discernement et de goût, tous avantages qui ne sont pas moins utiles à ceux qui ne le sont pas; et sans lesquels ceux qui écrivent en vers comme ceux qui parlent ou qui écrivent en prose, courent risque d'ennuyer à la mort et leurs amis et le public. Mais s'ils ont du discernement et du goût, je leur recommande de ne se laisser pas effrayer par l'autorité de *Cicéron*, ni par l'auteur de la lettre *à une Dame*, ni par d'autres, et de ne se pas croire sur leur parole obligés d'être des hommes universels pour arriver à amuser et à plaire. Quand ils n'auraient d'autres connaissances que celles que la Nature procure généralement à l'homme le plus simple, même grossier, qui a des sens

Digitized by Google

et un cœur, qui aperçoit ses beautés, et entend sa voix; qu'ils sachent qu'ils ont autant de connaissances qu'il leur en faut pour composer les égloges de *Virgile*, les pastorales de *Pope*, les Ydiles de *Gesner*, les plus belles chansonnettes de *Petrarque*, de *Chiabrera* et de *Lemene* qui amusent et plaisent bien plus que la plupart des poëmes froids et scientifiques dont nous avons un grand nombre en toutes les langues, et un très-petit en bon langage poëtique, peut-être même un seul, qui est celui de *Lucrece*, qui n'est cependant pas un homme universel, puisqu'il n'est ni physicien, ni naturaliste, ni fait certainement pour instruire le genre humain.

Au reste, *Cicéron* dans les ouvrages que l'on cite, parle des orateurs et non des poëtes; et voulant relever la grandeur, la noblesse, le prix, et toute l'importance de leur art, il énonce, en mêlant à son style suivant son usage, des figures d'éloquence, les qualités qu'il est avantageux aux orateurs de posséder et non de celles qui leur sont indispensables. On peut citer encore *Ulpien* qui, pour mieux illustrer la Jurisprudence, l'appelle la science

Digitized by Google

des choses divines et humaines. Mais ces expressions enfatiques de *Cicéron*, d'*Ulpien* et d'autres philosophes en parlant de leur profession, ne doivent point être prises à la lettre, et interprétées comme des définitions. Le jurisconsulte, l'orateur et le poëte, pour être quelquefois dans le cas de traiter des choses divines et humaines, on n'en doit pas conclure qu'ils doivent posséder nécessairement toutes les sciences relatives aux choses divines et humaines, et connaître tout ce qu'ils est possible à l'esprit humain de savoir, et être en cela des hommes universels. L'auteur de la lettre *à une Dame*, est le maître d'entendre, comme il le veut, les paroles de *Cicéron*; Il devrait pourtant être certain qu'il les a mal interprétées, lorsqu'en les expliquant à sa manière, elles lui présentent le sens d'une chose impossible.

Démocrite a fait aussi à sa façon l'éloge des poëtes : il a dit d'eux qu'ils sont fous....

. . . . . *Excludit sanos Helicone poetas Democritus* Horat.

Et Roscomon a défini la poësie « *A madman's phrenzy in a reasoning mind. Le délire*

Digitized by Google

d'un fou dans une tête qui raisonne. » Il faut cependant convenir que si les poëtes sont fous, c'est d'une bien belle et de la plus belle folie du monde, et que pour amuser, ils n'ont du tout point besoin d'être des êtres universels.

J'infère de plus de ces principes qu'un poëte et sour-tout un improvisateur, peut être grand poëte, sans faire des poëmes. C'est la poësie et non le poëme qui le distingue, et j'ose déclarer que je trouve plus de poësie dans quelques-unes des *terzines* du *Dante* que dans tout le poëme de la *Jérusalem* du *Tasse*. Par exemple, j'estime infiniment M. *Gaspard Mollo*, dont le nom seul est un éloge, qui a le talent rare et exclusif, selon moi, de faire en improvisant un petit poëme sur un sujet quelconque: ce qui n'est cependant point, à mon avis, une raison décisive et péremptoire pour prononcer d'un ton absolu que M. *Mollo* est supérieur à tout autre improvisateur, et particulièrement à M. *Gianni*, comme il semblerait que l'a voulu faire croire l'auteur de la lettre *à une Dame*. Pour comparer les poëtes entr'eux, et en faire apprécier le mérite, il ne suffit pas de dire que tel poëte fait des poëmes, et tel autre des odes,

Digitized by Google

et que les poëmes doivent l'emporter sur les odes : mais il faut analyser ces poëmes, en apprécier le mérite, et faire connaître les avantages particuliers et respectifs de chacun d'eux. Et le résultat de cette analyse vous fera apercevoir le plus souvent que là où il s'agit de beautés d'un genre différent, la comparaison est impossible, et que le mérite de deux poëtes qui ne suivent pas le même genre, ne peut se juger également ni se peser, pour ainsi dire, à la même balance.

J'entends communément comparer *Virgile* à *Horace*, le *Dante* à *Petrarque*, l'*Arioste* au *Tasse*. Je n'ai jamais compris ce que ces deux poëtes avaient de commun entre eux. Je saurais bon gré aux savans qui en jugent ainsi, de m'apprendre comment on arrive à connaître que les beautés particulières d'une églogue de *Virgile* sont supérieures ou inférieures aux beautés particulières d'une satire d'*Horace;* que la sublime composition de l'Enéide est préférable ou non aux préceptes de l'art poëtique. Ce serait me faire un grand plaisir de me dire si l'on peut mettre dans la balance, d'un côté les images brillantes

Digitized by Google

et fortes du *Dante*, et de l'autre les délires tendres et délicats de *Petrarque*. Ce serait m'en faire bien davantage encore en me faisant connaître comment on peut comparer le poëme étonnemment grotesque de l'*Orlando* avec celui de la *Jérusalem* qui est un effort d'étude et un modèle de pureté et de correction. Je comprends que l'on compare ce dernier poëme à l'*Enéide de Virgile* parce qu'ils sont l'un et l'autre du même genre. Mais il me paraît impossible et aussi déraisonnable, qu'on compare les beautés du *Dante* avec celles de *Petrarque*, qu'il le serait de comparer la beauté d'une femme avec celle d'un cheval.

On peut dire hardiment qu'un bon poëte est supérieur à un mauvais poëte, à un poëte médiocre en quelque genre que l'un et l'autre écrive; et par conséquent, que des odes bien faites valent mieux que de mauvais poëmes, et cela par la raison qu'un poëte qui réussit dans son genre, est toujours préférable à un autre poëte qui n'aura pas réussi dans le sien, encore bien que son genre fût plus relevé et plus difficile. Mais quand on parle de poëtes qui sont tous excellens dans le leur, comme

Digitized by Google

Virgile, *Horace*, le *Dante* et *Petrarque*, on ne peut dire autre chose si ce n'est qu'ils sont tous parfaits en leur genre quoique différent, et qu'on ne peut judicieusement les comparer entre eux. Nous voyons en effet que ces disputes restent éternellement indécises, et aussi que l'on peut désigner un grand nombre de poëtes, de peintres, de musiciens, et d'autres artistes, qui tous prétendent à la palme, la méritent, et la peuvent obtenir, sans qu'il soit pour cela nécessaire d'en élever quelques-uns exclusivement aux dépens des autres.

O vous, que la Nature a doués d'un génie extraordinaire et original! dans quelque carrière que vous soyez portés, marchez-y, avancez-vous avec confiance, ne croyez pas que les premiers postes soient tous occupés, et ne regardez jamais comme une entreprise impossible d'arriver à égaler les plus grands maîtres. Il est vrai, il n'y a dans le temple du goût qu'un seul rang pour la poësie, c'est le plus élevé; mais ce rang est vaste, il en forme l'enceinte. On y parvient par mille routes différentes dont plusieurs peut-être n'ont point encore été frayées. L'*Arioste* y est arrivé par

Digitized by Google

un sentier nouveau et par sauts irréguliers. L'auteur de Télémaque s'est avancé majestueusement en passant par une route qu'on aurait cru tracée pour le conduire ailleurs. *La-Fontaine* s'y est fait porter par des bêtes, et *Milton* par des diables. Il y a toujours place pour les talens : et les hommes d'un mérite distingué en quelqu'art ou en quelque science que ce soit, y peuvent marcher de pair sans envie et sans rivalité, et s'asséoir tous aux premiers rangs les uns à côté des autres, sans qu'il faille, pour s'établir, en renverser, en précipiter les voisins.

Je ne me suis arrêté aussi long-tems à ces observations générales que pour mieux vous faire entendre, MM. les Rédacteurs, et vous aussi, MM. les Éditeurs de la lettre *à une Dame*, que le parallèle que vous faites de M. *Mollo* et de M. *Gianni* que vous considérez comme deux poëtes qui peuvent être comparés entr'eux, ne fait point honneur à votre discernement. J'ai dit, il est vrai, dans la première partie de cette lettre, que je tâcherais de faire un parallèle entre ces deux poëtes : mais je déclare que je me suis mal

Digitized by Google

expliqué, et que j'ai voulu dire tout simplement que je me proposais de parler de leurs qualités particulières et qui les distinguent, et que j'en ferais voir plutôt la différence que la ressemblance.

Je regarde M. *Mollo* comme un peintre, et M. *Gianni* comme un sculpteur. Les figures de celui-ci sont plus relevées, plus saillantes; elles ont plus de caractère, plus de dignité, plus de grandeur, plus d'énergie et plus d'originalité; elles manquent peut-être de coloris et d'harmonie; elles ont tout ce que des figures isolées peuvent réunir de plus beau; mais elles n'ont pas le genre de beauté qui n'appartient qu'à des figures bien groupées qui ont cet ensemble, cette correspondance, qui forment, en composant un tableau animé, une scène, une unité d'action et un tout harmonieux. M. *Mollo* se fait remarquer au contraire et distinguer éminemment par cette manière particulière de grouper ses figures, de les présenter toujours dans des positions intéressantes et correspondantes entr'elles, toujours animées, en mouvement, en action. Ses caractères ne sont pas pour l'ordinaire, ni forts, ni gran-

Digitized by Google

dioses : mais ils sont naturels, vrais et tels que nous les apercevons dans les autres, et tels que nous les éprouvons nous-mêmes. Si, par exemple, vous donnez à M. *Gianni* un thème comme celui de la mort de *César*, on peut d'avance prévoir que les premières idées qui se présenteront à son imagination, seront deux nobles figures Romaines, *César* et *Brutus*, et que ces figures seront les plus grandes, les mieux dessinées que l'on puisse représenter, chacune dans leur caractère. Si vous donnez le même thème à M. *Mollo*, vous pouvez être assurés que sans s'arrêter à l'extérieur, son esprit ne verra que le cœur et les passions de ces hommes illustres ; l'ambition démesurée de *César*, et le patriotisme exalté de *Brutus*. M. *Gianni* aperçoit mieux que personne, l'expression matérielle, les signes extérieurs, l'image de ces passions dans la personne et dans les actions de ses héros ; il les relève avec éclat, avec force et vérité. M. *Mollo* au contraire en voit le développement moral, le contraste intérieur, et il en décrit en maître le caractère, les effets et les progrès. En un mot M. *Gianni* raconte, et

Digitized by Google

M. *Mollo* représente le fait avec ses circonstances. Le premier décrit, le second donne une représentation. Les personnages du premier ne font que paraître, et l'on fait vivre ceux du second. J'observe que je n'entends pas et ne veux pas dire que M. *Mollo* ne soit pas capable de faire une description, ni que M. *Gianni* ne sache bien parler de sentiment : mais seulement que l'un a l'esprit et tout le talent nécessaire au premier genre, et l'autre au second.

Je dois observer encore que je ne veux parler que de ce que font réellement ces deux poëtes quand ils improvisent avec succès, et non de ce qu'ils font quand ils font mal. J'attache mon opinion à leurs meilleures productions, les seules qu'on doive analyser, sans avoir égard aux mauvaises que je regarde comme des essais manqués, dont on ne fait pas plus de cas que n'en fait le potier, des vases qui se brisent sur le tour sans rien ôter à la valeur de ceux qui restent entiers, et je ne crains pas de dire, à ce sujet, que j'ai entendu plus d'une fois des improvisations de l'un et de l'autre, dont le mérite était extrêmement médiocre.

Digitized by Google

J'observe enfin que je ne suis nullement choqué, pour me servir de l'expression d'*Horace*, de certaines petites taches qui sont inévitables en improvisant, et pour lesquelles l'indulgence n'est que justice : et que j'estime également le poëte qui y est sujet, que le poëte qui en est exempt. Les productions de l'esprit qui ont un vrai mérite par elles-mêmes, lors même qu'il ne s'agirait pas d'ouvrages improvisés, ne perdent rien de leur prix, fussent-elles un peu plus, un peu moins correctes ; c'est le cas de l'Enéide de *Virgile* qui, revue et corrigée, n'en serait pas plus estimée que ce poëme tel qu'il est, et que *Virgile* l'a laissé.

Ainsi donc en regardant M. *Mollo* et M. *Gianni* comme deux improvisateurs parfaits, chacun dans son genre, et en les jugeant sur le choix du petit nombre de productions, où ils se montrent véritablement tels, je ne vois pas dans quel sens on pourrait dire que l'un a surpassé l'autre, et d'après quelles données justes et communes à tous deux, on pourrait appuyer une décision de cette nature. C'est pourquoi je trouve inconséquent et déraisonnable le parallèle que prétend faire l'auteur de

Digitized by Google

la lettre *à une Dame*, des chants improvisés par M. *Gianni* sur les thèmes de *Colomb*, de *César* avec ceux que M. *Mollo* a faits sur les mêmes sujets, parallèle d'autant plus hasardé et peu raisonnable, que l'auteur n'entend pas comparer ensemble les vers des deux poëtes, mais la marche qu'ils ont tenue en improvisant. Comment, lui dirais-je, voulez-vous, M. l'écrivain de lettres *aux Dames*, que M. *Gianni* qui fait une élégie, suive en composant la même méthode que suit M. *Mollo* en faisant un poëme? Mais les thèmes sont riches, dites-vous : pourquoi ne pas profiter de si grands trésors pour embellir, pour amplifier et donner du brillant à ses vers? Je réponds à cela que le poëte qui se propose de faire une narration, une description ou une élégie, est un mauvais poëte, s'il ne sait point tirer parti des richesses que lui offre son sujet, et qui sont de nature à briller dans l'élégie, dans la narration, dans la description : mais ce même poëte ne doit, ni ne peut profiter en traitant l'un de ces sujets, des richesses qui appartiendraient au poëme, puisqu'il ne se propose point de faire un poëme. Il suffit qu'il ne s'écarte

Digitized by Google

point de son sujet, qu'il ne défigure pas l'histoire, et qu'il raconte les faits poëtiquement, qu'il nous plaise et nous émeuve, *omne tulit punctum*. Au reste, il est bien certain que l'on peut faire sur la mort de *César* ou un sonnet fort-simple ou un sonnet brillant.

Je n'omettrai point de vous dire à ce sujet que je ne peux croire à la fidélité du plan que vous me communiquez, des vers de M. *Mollo* sur le thème de *César*. On y parle de *Brutus* comme d'un assassin. M. *Mollo* connait trop bien l'histoire pour ignorer que *Brutus* n'a pas été un assassin. Il a lu, sans doute, la vie de ce Romain dans *Plutarque*; il y a vu qu'il était le meilleur ami de *César*, et le plus grand ennemi de *Pompée* qui avait fait périr son père : et que non-obstant il se déclara du parti de ce dernier, contre *César*, parce qu'il reconnut que *Pompée* soutenait la bonne cause, à ses yeux, celle de la république. Il y a vu que lorsque *Cassius* fut parvenu à persuader *Brutus*, et à le faire entrer dans la conjuration, les meilleurs citoyens de Rome, les plus grands par leur naissance et par leurs vertus, s'empressèrent d'y entrer, persuadés qu'une

Digitized by Google

conspiration approuvée et adoptée par *Brutus* ne pouvait avoir été formée que pour la justice, l'amour et le salut de la patrie. Il a vu, toujours dans *Plutarque*, que *Caïus Ligurius* qui se trouvait malade et au lit, ayant entendu *Brutus* qui était allé lui rendre visite, regretter vivement qu'il fût tombé malade dans une pareille circonstance, s'était levé sur son séant en lui disant: « Mais s'il s'agit d'exécuter une » entreprise digne de *Brutus*, je me porte tou» jours bien. » On lit encore dans *Plutarque* que l'on avait des doutes sur les véritables sentimens de *Cassius :* qu'on n'avait pas su y démêler, s'il était porté à agir par des motifs particuliers de haine contre la personne de *César*, ou par enthousiasme de l'amour de la patrie : mais quant à *Brutus*, personne n'osa concevoir le plus léger soupçon sur sa vertu, la pureté de ses motifs, et sur son patriotisme. Il a vu enfin dans *Plutarque* qu'après la mort de *César*, le peuple s'étant assemblé dans le *forum*, *Cinna*, un des conjurés, voulut haranguer le peuple contre *César* et en faveur de son parti, qu'il fut menacé, honni par le peuple, forcé de se taire et de se retirer. Au contraire,

Digitized by Google

lorsque ce fut *Brutus* qui parla, le peuple n'osa faire du bruit, il demeura tranquille et respectueux l'écoutant jusqu'à la fin avec attention et une vénération telle, que les deux partis restèrent d'accord pendant quelque tems, et qu'ils reçurent les remercîmens du Sénat, et que les conjurés en furent récompensés; et que sans les événemens qui survinrent bientôt et qu'amenèrent des circonstances inévitables en des tems aussi malheureux, la conjuration de *Brutus* eût eu, peut-être, tout l'effet qu'on s'en était promis, et la république aurait été rendue à la liberté. Je ne crois donc pas que M. *Mollo*, qui possède très-bien l'histoire romaine, ait été capable, en improvisant, d'en défigurer ainsi les plus grands personnages et qu'il ait pu faire paraître sur la scène, pour me servir de l'expression de l'auteur que j'ai cité plus haut, *l'ombre de Brutus qui pleure et qui parle de l'horreur et du remords qui la déchire* (quoique l'horreur ne soit pas un sentiment qui puisse déchirer) *comme coupable d'un parricide et comme citoyen etc.* vraiment *l'ombre de Brutus qui pleure*, l'ombre cruelle de *Brutus* est l'image la plus ré-

Digitized by Google

voltante qui puisse jamais entrer dans la tête d'un auteur, et qui pour cela fait pleurer de compassion. *Horace* nous dit qu'il faut conserver aux personnages célèbres de l'antiquité que nous ne pouvons connaître autrement que par l'histoire, le caractère qu'elle leur donne.

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

Il n'est pas permis de représenter *Achille* comme un homme lâche, *Médée* comme une mère tendre, *Oreste* comme un homme gai etc. Il n'est pas permis, par la même raison, de représenter *Lucrèce* comme une courtisanne, *Appius* comme un Juge équitable et *Brutus* comme un assassin. Le même auteur qui fait dire à M. *Mollo* des choses qu'il n'a certainement pas dites, condamne M. *Gianni* pour avoir dit « que *Brutus* frappe d'un second » coup de poignard dans le sein, *César* qui » lui reproche sa cruauté en l'appelant son » fils. » Et certes cette idée est très-conforme à l'histoire et au caractère ferme et prononcé de *Brutus*

. . . . . *Convenientia finge.*

Mais l'auteur observe que cette fiction n'est

Digitized by Google

pas instructive, et qu'une atrocité pareille n'inspire que de l'horreur. On demande cependant si *Lucius Brutus*, qui condamne à mort ses propres fils, comme coupables de conjuration, et les fait exécuter en sa présence : et *Manlius* qui en fait autant : et *Virginius* qui enfonce lui-même le poignard dans le sein de sa fille, ne sont pas des hommes atroces, et si le récit de leurs atrocités héroïques n'est pas fait pour inspirer l'horreur.

Je trouve, ainsi que je l'ai déjà dit, déraisonnable et inconséquente la comparaison qu'on veut faire des improvisations de M. *Gianni* avec celles de M. *Mollo* : mais je dois ajouter que le défi poëtique que vous proposez entre ces deux improvisateurs, MM. les Auteurs du recueil, me paraît l'être mille fois davantage.

Choisissons, dites-vous, *le silence d'une retraite amicale.* Écartez-en ces savans furieux dont nous avons déjà parlé. *Que nos deux Athlètes s'y rendent accompagnés d'un petit nombre d'amis qui soient des gens de lettres ;* c'est-à-dire des *savans* en caricature, des *savantasses*, les *grenouilles d'Homère*, les *Corneilles d'Esope*, des *Aristarques*, des *Mœ-*

Digitized by Google

vius, des envieux, des malveillans etc., tous rangés en ordre de bataille. Ne vous alarmez pas. J'entends bien que vous ne voulez parler que d'un petit nombre de savans, de ceux discrets, raisonnables, instruits et sans prévention: mais sachez que ces savans, qui sont rares et en petit nombre, ont déjà leur opinion fixée sur M. *Mollo*, et n'ont pas besoin de voir le résultat de votre défi. *Qu'ils se donnent*, dites-vous, *réciproquement au sujet; qu'ils le chantent l'un et l'autre tour-à-tour avec le mètre et la rime obligée: qu'on écrive les vers qu'on chantera: ces articles seront les préliminaires d'un éternel traité de paix.* Éternel, il est vrai; car on ne parviendrait jamais à le conclure. Dites moi, je vous prie, par quelle raison avez-vous inséré parmi les articles préliminaires la condition du mètre et de la rime obligée? Et si l'un des Athlètes vous disait «Je ne sais pas improviser avec le mètre et » la rime obligée, mais je suis en état de faire » quelques bons vers» vous croirez-vous autorisés à prononcer que cet Athlète a succombé dans le combat, et que la victoire appartient à celui qui aurait reçu la proposition? Mais

Digitized by Google

vous en disant : *je me représente l'effusion de mon cœur*..... et moi l'effusion de votre bouche d'où sortent les sons bruyans de votre voix glapissante pour applaudir l'un des compétiteurs : tandis que les amis de l'autre, grenouilles ou corneilles, ou autres animaux d'Esope plus harmonieux encore, seraient forcés de s'avouer vaincus, et de reconnaître votre supériorité dans la lutte. *Et l'attendrissement de tous les amateurs des Muses à la vue d'un spectacle aussi beau et aussi consolant.* Lequel spectacle consolant finirait certainement par des injures et des offenses que prodigueraient les tendres amateurs des Muses rangés en escadrons, et dont les libelles font assez connaître le penchant qu'ils ont à combattre avec de telles armes ; et ensuite chacun d'eux resterait dans sa première opinion à l'égard de son Athlète favori. Mais non, dites vous : *parce qu'on imprimerait leurs vers, et on mettrait en titre* : le triomphe de l'amitié poëtique ; *et les noms de ces deux poëtes seraient peut-être pour les siècles à venir, comme ceux d'Horace et de Virgile, aussi célèbres pour leur amitié que pour leurs vers.* J'observe

Digitized by Google

d'abord qu'*Horace* et *Virgile* n'auraient jamais accepté un pareil défi, et que leurs amis et leurs Mécènes ne l'auraient jamais proposé. J'observe en second lieu que *Virgile* était modeste, qu'il a désiré que l'on livrât son Énéide au feu, et que s'il eût fait des vers *en impromptu*, il n'aurait jamais consenti à les laisser écrire, et encore moins à les laisser publier.

J'observe, en troisième lieu, que les noms de nos Athlètes, dont l'un est très-célèbre, et dont l'autre mériterait de l'être, pourraient très-bien passer à la postérité : mais qu'ils n'y passeront certainement pas davantage que votre préface, vos notes, la lettre *à une Dame*, les autres réponses, répliques, et ma lettre amicale et conciliatrice : tous ouvrages qui ne sont nés que pour ne vivre qu'un jour, et qu'on pourrait intituler chacun *l'ouvrage d'hier*, comme vous avez intitulé vous-mêmes une des productions récentes et sans date que M. *Gianni* a faites sur le passage de la mer rouge. (*) Ce

(*) Il est à remarquer que cette lettre devait se publier au mois de mai dernier et que des circonstances particulières n'ont pas permis de la publier plus tôt.

Digitized by Google

titre nous prouve que vous étiez vous-mêmes persuadés que son ouvrage n'aurait qu'un seul jour d'existence, puisque, si la renommée l'eût fait passer au lendemain, il aurait fallu l'appeler, *l'impromptu d'avant-hier.* Enfin et pour conclusion de votre défi poëtique, vous dites : *Si vous aspirez à la bienveillance de la société littéraire, vous devez me seconder dans mes désirs.* Mais non : tous ceux qui sont dans le cas d'aspirer à cette bienveillance, doivent combattre fortement votre projet. Vous ignorez, avant tout, si ces deux poëtes sont amis ou ennemis entr'eux. Vos brochures prouvent qu'il n'y a pas une très-grande liaison entre vous autres faiseurs de libelles (*) sans prouver cependant qu'il y ait inimitié entre les deux Athlètes. En supposant même qu'elle existât, ce serait un objet de scandale pour la société civile ; mais je ne vois pas le grand mal qui en résulterait pour la société littéraire. L'unique intérêt de cette dernière, c'est que les poëtes fassent de bons vers ; leur amitié ou leur ini-

(*) Je rappelle au lecteur ce que l'auteur lui-même a dit plus haut sur le sens à donner à cette expression.

Digitized by Google

mitié leur est indifférente, à moins que semblables aux enfans de Mars, les enfans d'Apollon, l'épée à la main, au lieu d'une plume, ne vident leurs querelles avec effusion de sang. Dans ce seul cas, il y aurait du danger pour la société littéraire, et un danger réel, celui de perdre l'un de ses membres. Je ne conçois pas l'effet que pourrait avoir ce défi par rapport à l'amitié. Les défis peuvent servir l'ambition, à la bonne heure; mais ils n'ont fait qu'accroître davantage l'inimitié et la haine. Supposons, en effet, que l'un des rivaux soit vaincu, et que les savans ses amis s'accordent pour prononcer en faveur de l'autre; il n'est pas probable qu'ils en deviennent meilleurs amis; et il l'est, au contraire, beaucoup, qu'au lieu de voir triompher, comme vous le prétendez, *l'amitié poëtique*, vous assistiez au triomphe de la méchanceté des poëtes.

Il est utile de remarquer que ces défis littéraires, qui sont si communs dans les écoles où les sciences ont besoin, pour mieux s'insinuer dans l'esprit des disciples, de prendre leurs mœurs et leur caractère enfantin, sont absolument proscrits des Académies, et sur-

Digitized by Google

tout de celle des Arcades, où les hommes de lettres sont censés de jeunes gens. La raison de cette exclusion est leur inutilité. L'on voit avec plaisir l'émulation exister entre les savans, elle est certainement avantageuse : rien n'est mieux que de les voir composer à l'envie, pour se distinguer et obtenir les premiers postes au temple de Mémoire. J'entends cette noble émulation qui chatouille et pique naturellement le cœur de tout homme amoureux de la gloire. Mais il n'est pas nécessaire pour cela, qu'un savant s'en propose un autre pour point de vue, et l'apostrophe en face en lui disant : « Mon » mérite est supérieur au tien, et pour te » prouver ce que j'avance, je te défie en com» bat singulier. » Quel sera le profit que la république des lettres pourra tirer de la preuve de cette supériorité de mérite ? Je suppose que les deux poëtes dont il s'agit, se prêtent par complaisance, au défi proposé, et qu'arrivés sur le champ de bataille, l'un s'y distingue et l'emporte d'une manière décisive sur son adversaire, et que ce vainqueur soit, par exemple, M. *Mollo*, la seule conséquence équitable qu'en pourraient tirer en cette occasion les sa-

Digitized by Google

vans sages et discrets, serait que ce jour-là M. *Mollo* aura improvisé mieux que son adversaire M. *Gianni*. Mais on ne pourrait nullement en induire qu'il est meilleur improvisateur que son compétiteur; puisqu'il pourrait arriver qu'en proposant un nouveau défi pour le jour suivant, M. *Gianni* y surpassât M. *Mollo*: et si ce n'était pas le jour suivant, on n'aurait qu'à attendre le lendemain. Enfin pour prononcer avec sureté entre deux poëtes rivaux, il ne suffit pas de connaître et de comparer ensemble une ou deux de leurs productions, il faut les connaître et les comparer toutes, ou du moins la plus grande partie d'entr'elles. Et quand il s'agit de poëtes improvisateurs dont le succès plus ou moins éclatant, dépend le plus souvent de circonstances éventuelles, du tems, de la composition de la société, de la bonne ou mauvaise disposition de santé, du thème, et d'autres motifs semblables, il faut un examen plus long, plus réflechi: et l'on pourra d'ailleurs toujours appeler d'un tel jugement. S'il s'agit enfin de deux poëtes, improvisateurs ou non, d'un mérite très-distingué, mais dans un genre toutefois différent,

Digitized by Google

je croirais qu'on peut comparer leurs productions écrites, et leurs vers improvisés, pour prononcer qu'on y reconnait de la différence, mais jamais pour décider avec certitude qu'il y a supériorité de mérite reconnue.

C'est en cela que je trouve extrêmement raisonnable et digne d'être citée, la réponse que l'auteur d'un certain libelle peu recommandable par lui-même, a faite au nom de M. *Mollo*, à la proposition du défi poëtique. « M. *Mollo*, » dit-il, a assez de modestie pour n'inviter » personne, lorsqu'il improvise : mais sans s'op- » poser nullement à ce que le maître de la » maison chez qui il est, admette à l'entendre » les personnes qu'il lui plait de recevoir, et » celles qui le désirent, pourvu qu'elles y met- » tent les formes de politesse d'usage ; et s'il » vient à se présenter, comme il arrive en ces » sortes d'occasions, un autre poëte qui veuille » improviser, il l'entendra avec plaisir, il l'ad- » mirera même, s'il le mérite, et lui-même » improvisera après lui, suivant en cela ses » habitudes ordinaires. Il ne permet cependant » pas qu'on écrive ses vers parce qu'il est » convaincu qu'ils ne peuvent soutenir l'exa-

Digitized by Google

» men sévère de la lecture. » Je n'ose prononcer entre M. *Mollo* et M. *Gianni*, mais je me crois fondé à dire que la réponse du premier est celle d'un homme de mérite.

Je ne comprends pas comment l'auteur d'une autre petite brochure, *petite vraiment*, ose trouver cette réponse ridicule et se permette un *sourire d'ironie*, comme il le dit, sur la *prudente* modestie avec laquelle l'improvisateur se tire d'embarras. L'auteur, croit-il donc que le seul moyen, pour un grand homme, de faire valoir son mérite, et de se distinguer, soit de défier, de battre ses adversaires, de tout renverser de droite et de gauche, et que l'on n'arrive à obtenir sur ses compétiteurs la couronne de laurier qu'en faisant le Don Quichotte de la littérature? Croit-il donc que les partisans sages des Muses qui ont entendu si souvent improviser M. *Mollo* et M. *Gianni*, ne puissent apprécier et mesurer le mérite de l'un et de l'autre parce qu'ils les ont entendus improviser séparément et jamais ensemble, jamais en lice? Croit-il enfin que de dédaigner, de mépriser les provocations indiscrètes et puériles, soit une preuve de faiblesse et de

Digitized by Google

lâcheté? Et qu'*Octave* en refusant de se battre avec M. *Antoine*, ou *Charles quint* avec *François I.er* se soient déclarés pour cela l'un et l'autre moins vaillans, moins braves que leur antagoniste? Ce sont les hommes nouveaux, inconnus, qui ont besoin de faire preuve de mérite. Ceux dont la réputation est faite et connue, sont au-dessus de l'obligation d'être sans cesse en garde, pour fournir de nouvelles preuves de leur bravoure, dont ils doivent penser que personne ne doute plus.

Je ne sais vraiment pas, si le projet de défi poëtique a été imaginé par M. *Gianni* ou par d'autres. Je tiens avec complaisance à cette dernière opinion. L'on m'a cependant fait remarquer que celui qui osa défier *Métastase* et le *Tasse*, pouvait bien n'y être pas tout-à-fait étranger. Je me souviens à ce propos de deux vers de Pope: *Je connais*, dit-il, *des hommes d'un grand mérite qui ont reçu du Ciel en présent, un entendement sublime et extraordinaire; mais qui auraient besoin d'en obtenir un peu plus encore pour arriver à savoir vivre.* Je dois dire avec *Pope* que je connais aussi de ces hommes-là, et

Digitized by Google

quand je me porte à réfléchir sur ce que l'on voit arriver d'extravagant tous les jours, parmi quelques gens de lettres, que j'ai l'honneur de connaître, je répète avec un autre poëte:

Et les plus doctes, le plus souvent,
Sont les plus sottes gens du monde.

Au reste, je regarde les deux poëtes dont j'ai parlé, comme les meilleurs poëtes improvisateurs que j'aie encore connus: les seuls dont les productions différentes en leur genre ont atteint un degré de perfection tel, que si je ne les eusse pas entendus, je n'aurais pas cru qu'on pût y arriver dans l'art de l'improvisation. J'ai souvent déclaré, et j'aime à le répéter, que *Mollo* et *Gianni* font honneur au pays qui les a vu naître, à celui qu'ils habitent, et aux amis qui les cultivent. Si, ensuite, les dispositions de leur cœur les rapprochent par l'effet de la sympathie; si elles sont telles qu'il est à désirer qu'elles soient réellement: s'ils s'aiment, s'ils s'estiment réciproquement, et s'ils se rendent l'un à l'autre la justice qu'ils méritent, sans envie et sans animosité, ce sont-là, à mon avis, de ces choses qu'il n'est pas possible et qu'il n'est

Digitized by Google

pas nécessaire de vouloir éclaircir. *Bacon* a fait un traité sur le cœur humain; il l'a intitulé *de speluncâ.*

J'ai pris la plume contre les faiseurs de libelles parce que le métier de censurer aveuglement à tort, et à travers, m'a toujours paru le plus infâme métier possible. J'aime les gens qui travaillent.

. . . . . *rem quocumque modo, rem.*

Et je déclamerai sans cesse, contre eux qui ne font rien autre chose que de s'occuper uniquement à critiquer, à décrier et à inquiéter par leurs paroles ou par leurs écrits les gens qui font quelque chose : parce qu'ils regardent les hommes de mérite comme leurs ennemis.

C'est un méchant métier que celui de médire.

La critique est un art, et non un vice : elle est louable, elle est utile quand elle a pour but de rectifier le discernement, et d'améliorer le goût : mais lorsqu'elle s'exerce à nuire, à déchirer et à sémer la discorde parmi les hommes qui se distinguent, elle devient alors l'opprobre et le fléau de la littérature : et nous devons tous nous imposer l'obligation de la

Digitized by Google

poursuivre par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, la reprimer et l'étouffer. Je cite encore *Boileau.*

Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.

Je ne mérite point que les faiseurs de brochures me fassent l'honneur de me critiquer et de me poursuivre. Mais si jamais, par un goût surabondant pour le métier de critiquer, ils étaient tentés de s'en donner la peine, je déclare d'avance que j'ai tort et que j'entends supprimer de ma lettre tout ce qui peut leur en déplaire. J'avoue que ma diction est incorrecte, ma dialectique sans force, mes citations pédantesque et mal appliquées, ma narration pleine de lieux communs et insupportable etc. Mais je demande à ces Messieurs si j'ai tort en disant que l'homme de mérite doit être modeste; que les gens de lettres ne doivent pas être méchans; qu'il faut être juste, raisonnable, discret, prudent; qu'on doit respecter et apprécier tout le monde et sur-tout le tems qui est si court et si précieux: le bien employer et ennuyer le moins que l'on peut, le public et ses amis. Je pré-

Digitized by Google

sume que sur tout cela MM. les faiseurs de libelles ne pourront pas me donner tort, et si je ne l'ai pas sur les principes, peu m'importe de l'avoir sur tout le reste.

Pourquoi donc vous cacher? me dira-t-on. Je réponds que ce n'est pas pour imiter MM. les faiseurs de brochures, ou les auteurs du recueil des improvisations, ou les éditeurs de la lettre *à une Dame* souvent citée, qui ont cru tous devoir le faire : quant à moi, c'est plus par goût que par besoin, parce que j'aime de me tenir à l'écart, et parce que j'ai toujours eu pour principe

Che ben visse chi bene si nascose.

Je répète en finissant, que je n'estime point les faiseurs de libelles; mais que je fais grand cas des auteurs des recueils qui nous conservent de la belle poësie; que j'estime également les éditeurs de la lettre *à la Dame*, et qui ne souffrent pas que l'on insulte un poëte de mérite. Vous devez bien penser, qui que vous soyez, MM. les rédacteurs, et MM. les éditeurs, que, malgré vos torts littéraires et civils, j'ai dû trouver aussi dans vos opuscules quelques bonnes choses, quelques pensées di-

Digitized by Google

gnes d'être appréciées. Autrement je ne me serais pas donné la peine d'écrire sept feuilles pour en faire la critique.

Nota. — *Page* 10, *ligne dernière.*

. . . . . mediocribus esse Poetis
Non homines, non Dii, non concessere columnæ.

Page 11, *ligne première.*

A little Knowledge is a dangerous thing,
Drink deep, or taste not the Castalian spring.

Page id., *ligne* 20.

Si paullùm summo discessit vergit ad imum.

Horat.

Digitized by Google

Fautes glissées dans l'impression de la Traduction de la Lettre amicale aux Rédacteurs du recueil des improvisations de F. Gianni.

ERRATA.			CORRIGE.
Pag. 12,	*lign.* 9,	tout	tous
—— 14,	—— 8,	qui	que
—— id.	—— 15,	des	de
—— 16,	—— 22,	n'exprime	n'expriment
—— 38,	—— 17,	pourrais	pourrai
—— 52,	—— 7,	renommé	renommée

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google